

INTRODUCTION AU VOYAGE

LES PAYSAGES

L'Algérie compte, du Nord au Sud, trois zones où se groupent des régions naturelles différentes les unes des autres, mais qui se ressemblent par les traits essentiels de leur physionomie. Au Nord, le Tell, parfois riant, apparaît aux nomades des steppes comme une terre promise. Les Hauts Plateaux sont par excellence le pays des grands éleveurs nomades. Aride, stérile et inhospitalier le Sahara offre des paysages d'une désolation impressionnante.

LE TELL

Littoral et Sahel. — Tout le long de la côte court une ligne de reliefs formant l'armature du littoral. Cette côte plonge brusquement dans la mer et les hautes falaises qui la dominent ici et là rappellent la fracture qui lui a donné naissance à l'ère tertiaire. Dans les baies les mieux protégées : Mers-El-Kébir, Ténès, Alger, Bougie et Bône, se sont créés, dès la plus haute Antiquité, des ports dont certains ont connu un essor considérable depuis la pénétration française.

Les collines formant cette chaîne de reliefs, connues sous le nom de Sahels, se couvrent de cultures maraîchères, de vignes, de vergers. Elles font vivre un grand nombre d'immigrants européens qui ont retrouvé là un climat et des paysages leur rappelant ceux qu'ils avaient quittés. D'autres massifs sont couverts de thuyas, de chênes zéens, afarès, de chênes-verts et de pins d'Alep.

Plaines. — Au Sud des Sahels, dans les dépressions qui s'étendent au pied de l'Atlas s'étendent des plaines dont la mise en valeur par les colons français a fait un chef-d'œuvre agricole. Naguère, marais insalubres, elles sont devenues des régions qui comptent parmi les plus prospères de l'Algérie. La Mitidja est la plus connue mais les plaines de Bône, de la vallée du Chélif, de Relizane, de St-Denis-du-Sig, ne manquent pas d'intérêt pour qui les parcourt. Leurs cultures maraîchères ou industrielles — coton ou tabac — leurs vignobles, leurs orangeries, leurs olivettes et les fermes modernes qui les émaillent, sont les témoignages de leur prospérité.



Le cap Ténès (voir p. 138).

Atlas. — Les deux chaînes de l'Atlas : Atlas tellien et Atlas saharien, enserrant les Hauts Plateaux et se rejoignent en Tunisie. Ces chaînes, plissées, récentes, sont séparées par de profondes vallées. Leurs paysages sont assez variés et les vastes plaines qui s'étendent entre ces chaînons les rendent très facilement perméables aux déplacements des nomades et à la circulation automobile. L'Atlas tellien est constitué de larges plateaux tabulaires, il a été recréusé à l'Est en gorges sauvages dont les plus connues sont celles du Rhumel et de l'oued Agrioun. L'Atlas saharien rassemble dans les monts des Ksour et le Djebel-Amour, ses étroits chaînons parallèles qui s'abaissent peu à peu vers l'Est jusqu'à revêtir des allures de plateau accidenté entre Djelfa et Biskra. L'Aurès est le plus caractérisé de ses massifs montagneux.

Les vallées. — Les différents modes d'érosion et la variété des roches ont donné aux vallées d'Algérie une grande diversité d'aspects : gorges aux parois verticales taillées par un torrent,

vallées larges dans lesquelles ne coule qu'un mince filet d'eau, vallée au fond horizontal, encombré d'alluvions sablonneuses et caillouteuses, souvent marécageuses.

Les oueds. — Cours d'eau à régime intermittent, à sec pendant la plus grande partie de l'année, et dont le lit est remblayé de masses de boues séchées et craquelées, de sables et de cailloux roulés qui constituent leurs alluvions, les oueds sont sujets à des crues subites et foudroyantes qui se déclenchent à la suite d'orages et qui peuvent faire passer leur débit de quelques litres à plusieurs milliers de mètres cubes d'eau par seconde.



(D'après photo Ofalac, Alger).

Bou-Saâda. — L'oued (voir p. 79).

LES HAUTS PLATEAUX

Un avant-goût du désert. — Le touriste qui parcourt pour la première fois les Hauts Plateaux entre Saïda et Colomb-Béchar ou Boghari et Laghouat, frappé par leur immensité quasi stérile, croit avoir atteint le Sahara et il est surpris d'entendre dire qu'il existe, plus au Sud, des régions encore plus désertiques. Par contre, celui qui revient d'In-Salah ou de Reggan est heureusement surpris d'apercevoir, dans cette même région, des traces de végétation éparse dont la verdure, même un peu jaunie, l'enchanté.

A environ 1.000 m. d'altitude, les Hauts Plateaux sont un grand pays d'élevage de moutons et de chèvres. Des troupeaux de gazelles, de mouflons et d'autruches, naguère assez abondants, ont maintenant disparu. Les Hauts Plateaux, enserrés entre les deux chaînes sensiblement parallèles de l'Atlas tellien et de l'Atlas saharien, presque nivelés par les masses considérables des alluvions descendues des montagnes, forment une espèce de steppe parfois rocailleuse, aux horizons immenses, seulement interrompus de loin en loin par la silhouette de quelque djebel isolé, surgissant au-dessus de la plaine comme une île rocheuse de la mer. L'armoise et l'alfa sont les végétaux que l'on rencontre le plus abondamment, et la monotonie de ce dernier a donné naissance à l'expression « mer d'alfa ».

Les sebkra et les chotts. — Dans l'immensité des Hauts Plateaux dorment de grands lacs très peu profonds et généralement salés. Ils se sont établis dans des dépressions imperceptibles et sans écoulement et ne sont alimentés que par de rares pluies ou de minces filets d'eau souterrains. Dans la dépression elle-même ou « chott » s'étend la « sebkra », partie lacustre dont les rives changent de forme selon les saisons, se réduisant pendant l'été et donnant naissance à une maigre végétation de plantes salées. La sebkra qui miroite en hiver, étincelle en été des mille feux de ses cristaux de sel. Au Sud de Constantine, les sebkra ont le nom de « gara » ou « garaet », elles sont nombreuses, mais de petites dimensions.

Les daïa. — Entre Laghouat et Tilrempt, au Sud de l'Atlas saharien, mais s'apparentant aux Hauts Plateaux par sa maigre végétation éparse, s'étend la région dite des Daïa. C'est une vaste plaine d'origine lacustre parsemée de dépressions insensibles ne dépassant pas parfois 20 cm. de profondeur pour un diamètre pouvant atteindre 500 m., dues à la dissolution des roches et nommées daïa (p. 116).

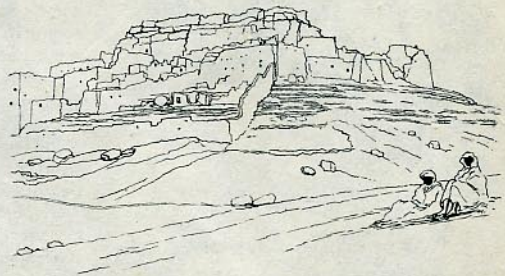
LE DÉSERT

Au Sud des Hauts Plateaux, s'étend le Sahara (p. 150). C'est l'un des déserts les plus vastes et les plus absolus que l'on rencontre à la surface du globe. Il occupe 86 % de la superficie totale de l'Algérie. Ses horizons reculent sans cesse au-devant du touriste qui le parcourt et leur monotonie efface peu à peu les notions mêmes de temps et de distance. Ses paysages sont faits de reliefs aux formes généralement inconnues dans le Tell et les pays de climat tempéré.

Les hamada. — Grandes plateaux pierreux, les hamada traduisent par leur forme tourmentée ou tabulaire la nature de leur structure. Elles sont souvent recouvertes de reg, nappe de cailloux anguleux ou roulés. La Hamada la plus célèbre est celle du plateau de Tadémaït (p. 159). Elles se recouvrent d'un lit de pierraille revêtue de « patine désertique », enduit d'une teinte uniforme et sombre, due à la condensation, sous l'action des rayons du soleil, des sels de fer et de manganèse contenus dans la roche. Cette patine a été souvent comparée à une sudation protégeant les pierres contre la dissolution et l'action des agents atmosphériques et les assimilant à des êtres vivants se défendant contre les forces de destruction.

Les ergs. — Dans les dépressions entourant les hamada se sont accumulés les « ergs », masses de sables d'origine continentale arrachés par les vents aux anciens massifs granitiques voisins, qui revêtent l'aspect très particulier de relief de dunes dont la forme rappelle celle des vagues d'une mer démontée subitement figée. Ces grandes étendues qui correspondent à l'image du désert qu'ont popularisée la photographie et le cinéma, abritent souvent des réserves d'eau profonde donnant naissance, au creux des dunes, à quelque maigre végétation pendant les « gassi » ou couloirs interduinaires plus favorables aux caravanes chamelières que les pistes automobiles se déroulant sur le reg.

Les gour. — Émergeant des massifs dunaires ou des hamada, la gara (pluriel : gour) est la forme caractéristique de nombreux reliefs sahariens. Les gour sont couronnés d'une majestueuse crête verticale, ou plus rarement revêtent la forme curieuse de rochers en « champignons » dont la tête est plus large que le pied. Ils sont dus aux vents de sables, plus violents au ras du sol, qui usent peu à peu le pied des rochers. L'alternance continue de dilatation des roches pendant le jour sous l'action de la chaleur et de leur rétraction pendant la nuit, provoque leur éclatement en éléments de plus en plus fins dont s'empare le vent pour user les rochers.



(d'après photo Ofalac, Alger)

El-Goléa. — Le vieux ksar (voir p. 155).

Des lits de sable. — Les vallées qui se creusent dans les montagnes du Sahara, vrais traits de scies ou larges couloirs envahis par les sables marquent le lit des oueds. Mais les oueds sahariens sont plutôt des bancs de sable au fond de vallées sèches que des cours d'eau. Il peut se passer des années sans qu'on y décèle la moindre humidité ou trace d'eau courante. Mais lorsque s'ouvrent les cataractes célestes, l'oued coule à pleins bords, emportant tout sur son passage, isolant les ksour et même les oasis les plus importantes. Deux ou trois jours plus tard, les eaux se sont écoulées, la fête saharienne est terminée, les murs de terre des jardins et des maisons sont à rebâtir, mais une grande quantité d'eau s'est infiltrée dans les sables, et le gémissement des poulies des puits reprend. Quelques fleuves, tels l'oued Mya, l'oued Rhir, l'oued Souf, jadis puissants, se sont enfouis dans les sables, comme pour se protéger contre l'évaporation.

La race berbère, déjà connue des Romains sous le nom de numide, constitue le fond de la population de l'Afrique du Nord, mais on ne la rencontre guère, à l'état à peu près pur en Algérie que dans les deux massifs montagneux de l'Aurès et de la Kabylie où l'ont refoulée les invasions qui se sont succédé sur le pays. A la suite des marins phéniciens, les Romains sont venus, apportant leurs méthodes de cultures, leur génie du commerce et leur goût pour les cités harmonieusement bâties. D'Orient, sont venus des Juifs puis des Arabes qui introduisirent au Magreb la religion musulmane et leur tempérament de nomades. Des esclaves nègres amenés là du Soudan, quelques Maures (musulmans refoulés d'Espagne au moment de la Reconquête de cette péninsule par les Rois Catholiques), la soldatesque turque enfin, ont modifié profondément, dans les villes surtout et dans les plaines largement ouvertes à toutes ces influences, la race berbère autochtone.

Depuis 1830, l'Algérie connaît l'apport d'une civilisation plus évoluée qui a assuré la mise en valeur du pays. Les Européens d'Algérie sont pour la plupart des Français originaires des provinces les plus défavorisées de la Métropole auxquels se sont joints, en 1871, bon nombre d'Alsaciens fuyant leur pays annexé à l'Empire allemand. Les autres sont surtout des Espagnols et des Italiens : les Espagnols en Oranie et les Italiens, dans la région de Constantine, de Bône et de La Calle. Mais les diverses races sont aujourd'hui assez mélangées, surtout dans les villes.

L'Algérie ne comptait en 1830 guère plus de 1.500.000 habitants. Actuellement, elle compte 950.000 habitants d'origine européenne, 8.350.000 Français musulmans et 134.000 étrangers.

Parmi les Berbères qui représentent la majorité ethnique de la population, beaucoup parlent aujourd'hui arabe, les autres, comme les Kabyles et Chaouias de l'Aurès, ont conservé leur langue primitive. Certains indigènes, en contact assez fréquent avec les Européens, parlent un langage pittoresque où le français et l'arabe sont également massacrés.

LA VIE URBAINE

Quartiers indigènes. — L'Algérie n'ayant pas connu au cours des siècles une civilisation urbaine comme la Tunisie ou le Maroc, le touriste ne rencontrera dans le Nord que peu de villes ou de quartiers typiquement indigènes en dehors de la casbah d'Alger et de certains quartiers d'Oran, de Constantine et de Tlemcen. Dans le Sud, il visitera des ksour très intéressants. Ces villes sont un enchevêtrement inextricable de ruelles étroites et tortueuses que bordent des maisons couvertes en terrasses. Certains quartiers sont réservés aux Juifs, d'autres aux nègres.

La rue. — Un des étonnements du touriste qui se promène dans une ville ou un quartier arabe, c'est de voir un grand nombre d'hommes oisifs. Accroupis côte à côte, ceux-ci somnolent ou rêvent

tout éveillés, ceux-là conversent : leur langage rauque, leur animation, leurs grands gestes font croire qu'ils se querellent. D'autres encore entourent un conteur infatigable aux histoires merveilleuses, des acrobates, un charmeur de serpents.

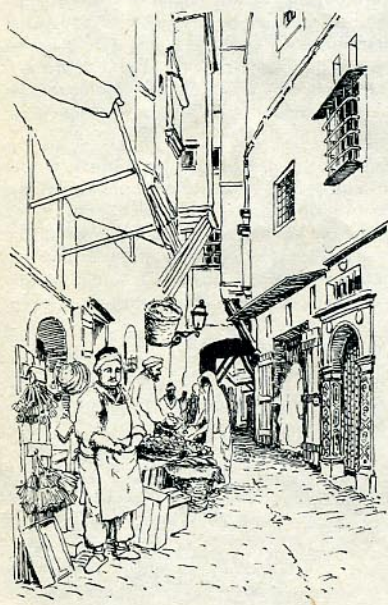
Une nuée d'enfants, intermédiaires lancés par les marchands, cireurs de chaussures, porteurs de petits colis, guides d'occasion, simples mendiants, traînent dans la rue et s'accrochent aux touristes. Dans l'espoir d'un pourcentage sur les achats ou d'un pourboire, ils offrent leurs services avec une volubilité et une persévérance qui viennent souvent à bout des plus fermes résistances. Une image fugitive du travail est fournie par le portefaix et les marchands de pâtisserie, de beignets ou de poissons frits. Des fontaines publiques, souvent décorées de mosaïques, sont l'œuvre pie d'un bienfaiteur de la ville ou d'un riche commerçant. Elles attirent des enfants venus faire la provision d'eau pour la famille. Des cafés maures qui représentent le seul lieu de « sortie » de la population masculine, sont le théâtre de scènes pittoresques : joueurs de dames, de dés, de dominos, chanteurs ou conteurs publics.

Des femmes voilées circulent dans la rue, isolées ou en groupe. L'indigène affecte de les ignorer. L'européen devra montrer la même discrétion.

De part et d'autre de la rue, des boutiques se succèdent, simples échoppes sans vitrines, exigües et encombrées de marchandises : piles de soieries, de tapis, cuivres, maroquinerie, etc... Accroupis sur un tapis, sur une natte, sur un coussin ou sur une

peau de mouton, l'artisan se livre sans mot dire à son petit métier. Généralement l'acheteur ne pénètre pas à l'intérieur de ces réduits et le marchandage rituel se fait dans la rue. Les souks hebdomadaires tenus en pleine campagne rappellent en plus pittoresque les foires de la métropole. Le touriste ne manquera pas de s'y mêler à l'occasion. Les noms de Souk-El-Had, Souk-El-Arba, traduisent dans la toponymie le rôle de marché hebdomadaire de ces lieux-dits.

Villes modernes. — A côté des quartiers indigènes se développe la ville moderne, avec ses rues rectilignes et larges se coupant à angles droits, ses vastes bâtiments aux façades régulières, son intense circulation automobile. Elle représente le goût ordonné de la civilisation occidentale et montre l'ampleur de l'œuvre accomplie par la France. De nombreuses villes du Tell, créées depuis le milieu du 19^e s. présentent l'ordonnance régulière de leur plan en damiers. Leur population musulmane ou européenne s'y groupe par quartiers de physionomie à peu près semblable. Autour d'un jardin central que traverse ou longe la grande route se répartissent les monuments publics : église, hôtel de ville, écoles, marchés, magasins.



(D'après photo Ofalac, Alger)

Alger. — Une rue de la casbah (voir p. 56).

LA VIE RURALE

La plus grande partie de la population indigène vit dans les campagnes. Les Berbères ruraux sont en majorité sédentaires. Ils cultivent leurs jardins, labourent leurs champs et récoltent leurs fruits. Les Arabes, au contraire souvent nomades, ne possèdent généralement pas d'habitation fixe. Leurs troupeaux, groupés pour la garde, ne sont que très rarement propriété collective.

Les Sédentaires. — La demeure habituelle du sédentaire est une habitation de roseaux ou de branchages entrelacés formant une double paroi bourrée de torchis. A l'intérieur, une seule pièce, au sol de terre battue, parfois recouvert d'une natte : pas d'autre éclairage que celui fourni par l'ouverture de la porte. Les gourbis sont assemblés en petits groupes presque toujours entourés d'une haie de buissons épineux (joubiers et figuiers de barbarie) dans laquelle est ménagée une entrée en chicane.

Les « ksour » (*singulier* : un ksar) sont des villages fortifiés dans l'Atlas saharien et au désert. Ils répondent eux aussi au besoin de protection des populations sédentaires contre les razzias des nomades.

Le cultivateur et ses méthodes. — L'évolution du milieu rural a été très marquée depuis la dernière guerre mondiale. Les araires traditionnels en bois, péniblement trainés par un attelage efflanqué souvent formé d'un âne et d'une vache, font place aux charrues modernes, en fer et avec versoir, tirées par deux chevaux ou mulets. De plus en plus, les indigènes utilisent les tracteurs pour leurs labours.

L'exemple des colons a été déterminant, et on voit, très nombreuses dans la campagne algérienne à l'époque des moissons, les faucheuses-javeleuses, les moissonneuses-lieuses et les moissonneuses-batteuses. Bien sûr, il y a encore en très grand nombre aussi, les équipes de moissonneurs qui, faucille en main, continuent de couper très haut des épis qui sont ensuite battus aux pieds des bêtes. La moisson étant précoce, c'est un spectacle toujours attrayant pour les touristes qui visitent l'Algérie aux mois de mai et de juin.

Dans certaines régions, la Kabylie et l'Aurès par exemple, la culture préférée du sédentaire est l'entretien des arbres fruitiers ; il y apporte un soin méticuleux, avec une patience et une ingéniosité rares. Il procède également au séchage des fruits : figues, abricots et raisins.



Le village de Menaâ (voir p. 119).

Les Nomades. — Les semi-nomades de plus en plus nombreux s'adonnent à la fois à la culture et à l'élevage. Ils se déplacent périodiquement, mais toujours dans le même secteur et généralement selon le même itinéraire : l'hiver dans le Nord du Sahara, l'été dans le Tell. Mais l'extension des terres cultivées, sur les Hauts Plateaux et dans le Tell, gêne considérablement la possibilité de déplacement des nomades et réduit les terres de pâture. Aussi, les populations se sédentarisent de plus en plus, le troupeau diminue et seuls quelques bergers, et non la famille entière, accompagnent le troupeau. C'est la transhumance.

L'éleveur. — L'élevage des moutons et des chèvres est le plus important. Il occupe de grandes étendues sur les Hauts Plateaux et dans les vallées de l'Atlas saharien. Là se trouvent les immenses terrains de parcours des grands nomades. Dans les collines du Sahel, on élève des bêtes à cornes, dans le Sud constantinois, des dromadaires. Ces animaux, exposés à toutes les intempéries, se nourrissent de ce qu'ils trouvent ; aucune réserve de fourrage n'est faite : la pratique de la sélection, encore inconnue naguère, se répand peu à peu. Aussi l'élevage est le fidèle reflet du climat. Pendant les années relativement humides, les troupeaux qui trouvent suffisamment de nourriture s'accroissent rapidement. Les années sèches voient une diminution impressionnante du cheptel.

La tente du nomade. — Deux poteaux plantés dans le sol, une perche transversale sur laquelle est posée une pièce d'étoffe tissée le plus souvent avec des poils de chèvre ou de dromadaire, telle est la tente du nomade. Comme mobilier : des tapis, des couvertures, divers ustensiles en terre, en bois, des sacs contenant les provisions.

Les souks. — Des marchés hebdomadaires se tenant parfois en pleine campagne portent le nom du jour de la semaine où ils ont lieu : Souk-El-Tnine, le Souk du lundi, Souk-El-Djema, celui du vendredi (voir p. 30).

Bourricots et dromadaires. — La silhouette trottinante du « bourricot » fait partie de la vie rurale. De petite taille, robuste et docile, toutes les corvées lui sont dévolues. On le rencontre au long des routes et dans les villages, travaillant aux champs ou portant vers les marchés voisins les produits des ksour et des douars, avançant à pas menus, talonné sans répit par son maître.

Le dromadaire, « vaisseau du désert », fortune des pays du Sud, s'en va roulant et tanguant. Il affronte sans broncher le soleil et la soif.

LA VIE FAMILIALE

La famille. — Tous les membres de la famille sont absolument soumis à son chef. La condition de la femme est, à la campagne, particulièrement dure. Aux travaux des champs et aux travaux ménagers : repas à préparer, linge à laver, bois à aller chercher, grain à écraser, s'ajoutent le tissage de la laine, le tournage des poteries qui s'effectuent à la maison. La polygamie, admise par la religion, est rare. L'âge légal du mariage est l'âge de la puberté. Le mariage est un contrat à caractère sacramentel, consacré par un acte du *cadi*. Le fiancé constitue une dot à la fiancée.

La nourriture. — La nourriture indigène a pour base le célèbre « *couscous* » et le pain. La viande n'est pas à la portée de tous. C'est le mouton qui est le plus consommé. Rôti en « *méchoui* », il est de toutes les fêtes. Les sédentaires mangent beaucoup de légumes, des dattes, mais pas de fromage. Comme boissons, l'eau, le lait et surtout le thé à la menthe, très sucré, qui est le breuvage favori. Sa préparation s'effectue lentement et religieusement, selon des rites immuables. Dans la nourriture des nomades, le lait et les dattes tiennent plus de place. Les arabes sont très sobres, ou pour mieux dire très résistants à la sous-alimentation, malheureusement fréquente.

Le vêtement. — Le « *burnous* » est plus répandu chez les nomades et les transhumants que chez les sédentaires. En ville, c'est un signe de richesse ou de condition sociale élevée. En général, le sédentaire revêt une simple chemise de laine et, par-dessus, un vêtement tombant à manches courtes, la « *djellaba* ». Les pieds sont nus ou chaussés de « *nails* », en ville de « *balghas* ».

Les femmes se couvrent d'une pièce de cotonnade, agrafée aux épaules et descendant jusqu'aux genoux. Dans les villes, elles portent le « *haïk* », voile qui leur couvre la figure. A la campagne, elles ont le visage découvert. Elles se peignent les sourcils et le menton, usent du henné pour colorer le teint, du *khol*, pommade à base d'antimoine, pour aviver l'éclat de leurs yeux. Elles sont sensibles au nombre et à la grosseur de leurs colliers, bracelets, boucles d'oreilles. C'est par les bijoux, plus que par la différence de costume, que se marque la condition des femmes.

LA VIE RELIGIEUSE

Islam. — C'est la religion la plus répandue. Le Coran, code à la fois religieux, civil et social, régit, dans toutes ses manifestations, la vie des croyants. Révélé verset par verset à Mahomet, il rapporte la parole même d'Allah, et impose aux fidèles cinq devoirs essentiels : la *chahada* (profession de foi musulmane), la prière, le jeûne pendant le mois de Ramadan, l'aumône et le pèlerinage à La Mecque. Il autorise la polygamie en limitant à quatre le nombre des femmes légitimes, mais sans borner celui des concubines ; il proscriit le vin et les boissons fermentées, certaines viandes et en particulier celle de porc ; réprouve l'usure et le meurtre, proclame la soumission aux puissants, dépositaires de l'autorité d'Allah (1).

La religion n'est pas pratiquée partout avec la même rigueur. Dans les villes, les populations suivent assez exactement les rites bien qu'ils n'assistent généralement pas à toutes les prières recommandées par le prophète. Dans les tribus, surtout en montagne, le culte reste plus ou moins négligé et il s'y adjoint des croyances diverses : culte des *Djinn*s, pratiqué surtout par les classes inférieures de la société, culte des saints auxquels on demande de transmettre l'effluve bienfaisant qui leur est propre et qu'on appelle la « *baraka* » ; leurs tombeaux, les marabouts, sont de petites chapelles carrées généralement bien situées et surmontées de coupôles dites « *koubbas* ». Ils sont très répandus dans les campagnes.

La prière en commun a lieu dans la mosquée. Dans la cour ou dans la salle de prières, selon les saisons, les fidèles debout, à genoux, ou prosternés, font face au « *mirhab* », niche qui indique en principe, la direction de La Mecque et d'où l'imam dirige l'exercice du culte. Pas de musique ni de chants liturgiques. On n'entend que les murmures des oraisons et la parole scandée des lectures coraniques et des *prônes*.

La prière doit être dite en état de pureté, c'est-à-dire après que le croyant a fait ses ablutions dans le bassin, ou la vasque, installé dans la cour de l'édifice. Il observe scrupuleusement le proverbe : « les latrines avant la mosquée », ce qui explique l'importance, à cet endroit, des lieux d'aisance publics.

Cinq fois par vingt quatre heures, le « *muezzin* » monte en haut du minaret, hisse sur une petite potence le drapeau (noir le vendredi, blanc les autres jours) qui signale l'heure de la prière et lance aux quatre coins de l'horizon son chant guttural, invitant les fidèles à implorer Allah.

Dès l'an 38 de l'Hégire, l'Islam fut ensanglanté par des schismes. Les *Kharedjites* ou « sortis de l'obéissance » conservent la stricte observance aux préceptes coraniques. Leur doctrine se répand en Afrique du Nord, sous le nom d'*Abadhisme* et connait un grand succès auprès des Berbères subissant certaines vexations de la part des Arabes. Il trouve de nos jours dans les Mozabites ses derniers témoins en Algérie. Le rite *malékite* est le plus répandu en Afrique du Nord. Le rite *hanéfite*, répandu en Chine, dans les Indes et en Turquie, a été introduit en Algérie, par les Turcs, à l'usage de leurs ressortissants au 18^e siècle. Entre ces divers rites n'existent que des différences minimes dans l'ordre de la liturgie, des coutumes ou des modes de vie.

Judaïsme. — Les Juifs sont venus en Afrique du Nord dès avant l'ère chrétienne, leur nombre s'est régulièrement accru au cours du moyen âge où d'autres de leurs coréligionnaires venaient de France, d'Espagne, d'Italie et même de Hollande. Ils se sont groupés par quartiers et ont connu une ère de rayonnement jusqu'au 14^e siècle. Tamentit (p. 168) fut une de leurs capitales religieuses les plus illustres.

Christianisme. — Dès la fin du 1^{er} s., le christianisme apparaissait dans l'Algérie romaine. Les adeptes de cette nouvelle religion, dont saint Augustin fut le plus brillant représentant, connurent les troubles sanglants des persécutions et des hérésies. L'Édit de Constantin devait leur accorder la liberté de leur culte. Mais les invasions vandales, puis arabes, ont ébranlé leur foi qui fut définitivement submergée par l'invasion hilalienne au 11^e siècle.

Le christianisme ne fut dès lors représenté en Algérie que par quelques européens : commerçants, consuls ou bagnards, accompagnés de rares aumôniers dont le Père Levacher, le plus célèbre d'entre eux, connu le martyr en 1683. L'arrivée des Français en 1830 ramena sur la terre d'Afrique la religion du Christ. Monseigneur Lavigerie, fondateur des Pères Blancs et le Père Charles de Foucauld (p. 163) sont les plus connus de ses apôtres.

(1) En Arabe, le mot « Islam » signifie précisément soumission illimitée à la volonté de Dieu et à la puissance gouvernementale.

VIE INTELLECTUELLE

Basée sur la religion, la culture musulmane est faite surtout de sciences dont l'objet est purement islamique. Cet enseignement se donne dans les écoles coraniques dans lesquelles les enfants apprennent à lire et à écrire avec le texte sacré. A Alger et à Sidi-Bou-Médine, quelques médersas voisines des mosquées les plus réputées se sont maintenues depuis le moyen âge ; ce sont des écoles supérieures de droit et de théologie.

Depuis la pénétration française, l'instruction se répand peu à peu. Les écoles techniques et les écoles primaires de plus en plus nombreuses reçoivent chaque année un nombre plus élevé d'élèves. Le touriste ne manquera pas de remarquer dans la campagne, leurs bâtiments modernes, souvent isolés. Les écoles secondaires, les lycées et les collèges reçoivent l'élite de la jeunesse musulmane aussi bien qu'européenne. Certains d'entre eux issus d'anciennes medersas sont devenus des lycées d'enseignement franco-musulman. L'université d'Alger enfin, compte parmi les plus actives de France. Elle comporte un institut des hautes études islamiques.

VIE ADMINISTRATIVE

De nombreuses survivances de la structure administrative et sociale que le pays connut sous la domination des Turcs ont survécu à la chute de la Régence d'Alger.

L'Algérie turque. — En 1518, les frères Barberousse (p. 50) étendirent la suzeraineté de l'empereur de Constantinople sur le Mogreb central qui devint alors la Régence d'Alger. Un Beylerdey fut installé à la tête de la Régence qui comprenait un **Pacha**, au rôle purement protocolaire, représentant à Alger la **Sublime Porte** (gouvernement ottoman), un **Agha**, chef de l'armée, des **Puissances** (ministres) qui se réunissaient en **Divan** (conseil), un **Dey** qui finit par devenir le maître suprême d'Alger. Chef élu de la milice, ce dernier est, en fait, une création des corsaires. Les liens qui le rattachaient au suzerain de Constantinople étaient plus théoriques que réels.

La province d'Alger était divisée en quatre caïdats soumis à des grands caïds. Le reste du Mogreb central était formé de trois beyliks gouvernés par des **beys**. Chaque beylik était à son tour morcellé en Outan, régions soumises à des caïds entre lesquelles se répartissaient des tribus obéissant à des chefs religieux ou cheikhs.

L'Algérie française. — La France installée en Algérie depuis 1830 s'est efforcée d'amener le pays à un degré d'évolution politique comparable à celui auquel elle a conduit son économie. En dépit de tâtonnements et d'hésitations, et de difficultés de toute nature, elle a élevé le peuple berbère aux institutions démocratiques qui sont les siennes et lui a assuré une représentation effective aux assemblées locales ou nationales. Les grandes étapes de l'évolution administrative de l'Algérie sont évoquées p. 27.

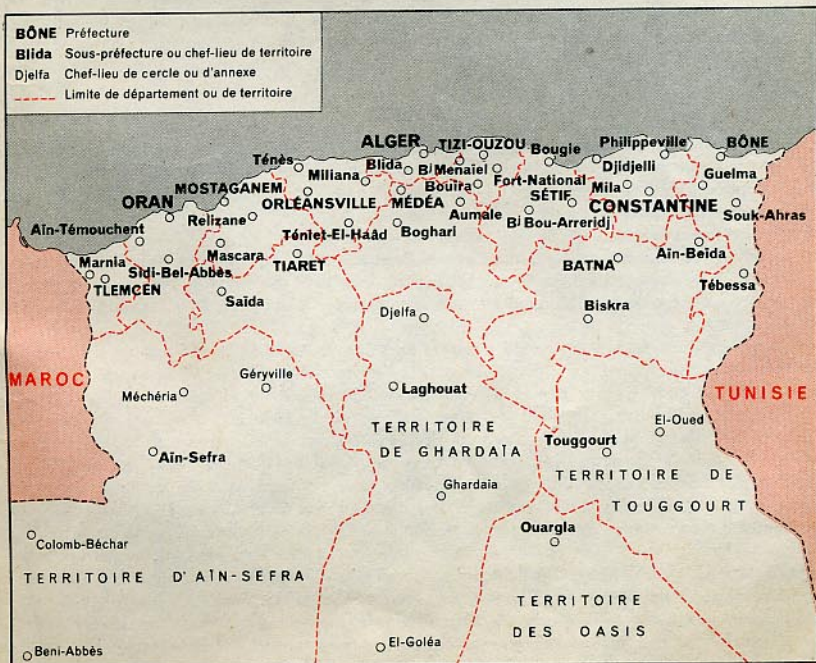
Départements et territoires. — Le Tell comprend actuellement 12 départements qui sont le reflet, en Afrique du Nord, de nos départements métropolitains. Le Sahara, où se posent des problèmes particuliers de sécurité et de maintien de l'ordre dus à l'immensité du désert et au nomadisme de ses populations, est divisé en quatre Territoires. Ils ont, à leur tête, un commandant militaire, agissant à titre civil, avec les attributions de sous-préfet.

Commune de plein exercice. — C'est une commune parvenue à un stade d'évolution comparable à celles de la Métropole. Elle est administrée par un maire et un conseil élus pour les 3/5 par les membres du 1^{er} collège (régis par le code civil français) et pour les 2/5 par les membres du 2^e collège (musulmans à statut coranique). Les communes de plein exercice sont divisées en douars gouvernés par un caïd et une djemaa ou assemblée élue.

Commune mixte. — Ces communes en voie d'évolution se rencontrent dans les régions de faible peuplement européen. A leur tête se trouvent un administrateur et une assemblée élue.

L'Assemblée algérienne. — Cette assemblée élue, composée de 120 membres, adopte pour l'Algérie les lois métropolitaines, elle les adapte aux conditions propres du pays et les modifie au besoin.

Le gouverneur général. — Administrateur chargé de la gestion des intérêts du pays, il représente la France en Algérie, et l'Algérie auprès du gouvernement français.



LA VIE ÉCONOMIQUE

Avant la pénétration française en Algérie, le nomadisme pastoral, quelques cultures dans le Tell, un peu d'artisanat dans les villes, les profits de a course en Méditerranée et les rezzou pillant les grandes caravanes et les ksour, constituaient l'essentiel des ressources assurant la subsistance des habitants qui vivaient alors sur le territoire de l'Algérie.

Depuis 1830, cette population s'est accrue jusqu'à plus de 9.500.000 habitants. Chaque année, le pays compte environ 250.000 habitants de plus et à ce titre, on a pu écrire que chaque jour naît en Algérie un village de 700 habitants. Cette poussée démographique considérable fait peser sur tous les problèmes algériens celui de l'équilibre entre les besoins et les ressources du pays.

La mise en valeur de ces ressources, œuvre des colons français et de l'élite musulmane, suit avec peine un tel développement ; elle a d'abord été orientée vers l'agriculture et vers l'élevage, puis vers une petite industrie artisanale limitée à une bande littorale et montagneuse à peine large de 80 km, couvrant tout juste le dixième de la superficie du territoire. Récemment, la prospection des ressources que recèle le sous-sol a dépassé les limites du Tell pour s'étendre au Sahara.

L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE

L'agriculture (p. 13) reste de nos jours la principale ressource de l'Algérie. Les terres qui lui sont consacrées couvrent 13 millions d'hectares situés dans le Tell surtout, partie la plus arrosée du pays. Les principales productions agricoles sont le vin, les céréales : riz et blé dur servant à la fabrication de pâtes alimentaires, les fruits : agrumes, figues et dattes surtout, les légumes et les cultures industrielles : tabac, coton, lin, olives.

Les terrains de parcours occupent la plus grande partie des Hauts Plateaux. Ils nourrissent un cheptel de 8 millions de moutons et de 3 millions de chèvres qui sont élevés selon les méthodes ancestrales de la transhumance.

LES INDUSTRIES

Jusqu'en 1939, l'Algérie n'a pas connu à proprement parler de développement industriel. Depuis, elle est le théâtre d'un important effort industriel. Coupée de la Métropole pendant la seconde guerre mondiale, elle a dû trouver en elle-même toutes ses ressources et les exploiter. Une bonne part des usines ainsi créées ont survécu au conflit et apportent au pays le produit de leur travail.

Houille blanche. — L'équipement hydroélectrique de l'Algérie a demandé aux ingénieurs la solution de difficiles problèmes dus à l'aridité du climat, à l'irrégularité des pluies, à l'importance des crues, à l'instabilité des terrains et à la charge considérable d'alluvions que transportent les oueds et qui a tendance à remplir les lacs réservoirs d'une boue alluviale parfois très dure. Les barrages de retenue ont souvent la double mission de constituer des réserves d'eau indispensables aux cultures des plaines sub-littorales de la vallée du Chélif et d'alimenter les usines hydroélectriques qui ont été édifiées à leur pied. L'équipement hydroélectrique de la vallée de l'oued Agrioun, en petite Kabylie, est orienté vers la production d'énergie électrique. Il permettra, une fois achevé, de fournir le quart des besoins totaux de l'Algérie en énergie.

Conserveries. — L'Algérie qui produit des fruits et des légumes en quantité abondante et d'excellente qualité est le théâtre d'une importante industrie de la conserve. Légumes, fruits au sirop, jus de fruits, tomates en concentré et en extrait, abricots, pruneaux, raisins secs, dattes et figues, poissons sur la côte, sont la matière première de cette industrie dont les débouchés sont malheureusement assez difficiles à assurer ; les prix de revient étant trop élevés pour concurrencer la production étrangère et la clientèle locale préférant aux conserves les fruits frais qu'elle peut se procurer toute l'année.

Industries diverses. — Parmi les autres industries algériennes, il faut signaler les minoteries fabriquant des farines, des semoules ou des pâtes, les manufactures de tabac, les brasseries et distilleries, les huileries, les usines de ciment fabriquant des chaux, plâtres et briques à Pointe Pescade, aux environs d'Alger, ou à St-Lucien, aux environs d'Oran, les tanneries, les tissages, les fabriques d'allumettes et de cassettes utilisant le bois des pins d'Alep, les papeteries utilisant l'alfa des Hauts Plateaux et les industries lourdes en train de se rassembler à Maison-Carrée dans la banlieue d'Alger.

LES MINES

L'industrie minière en Algérie s'est limitée, jusqu'en 1939, à l'exploitation intermittente de quelques gisements de minerais métallifères éparpillés dans le Tell : fer de l'Ouenza (p. 137) et de Bou-Khadra, phosphates du Kouif, près de Tébessa, et houillère de Colomb-Béchar (p. 84) et de Kenadsa (p. 114). Encore, l'exportation de ces minerais souvent lourds, extraits loin des ports, affecte gravement la rentabilité de leur exploitation.

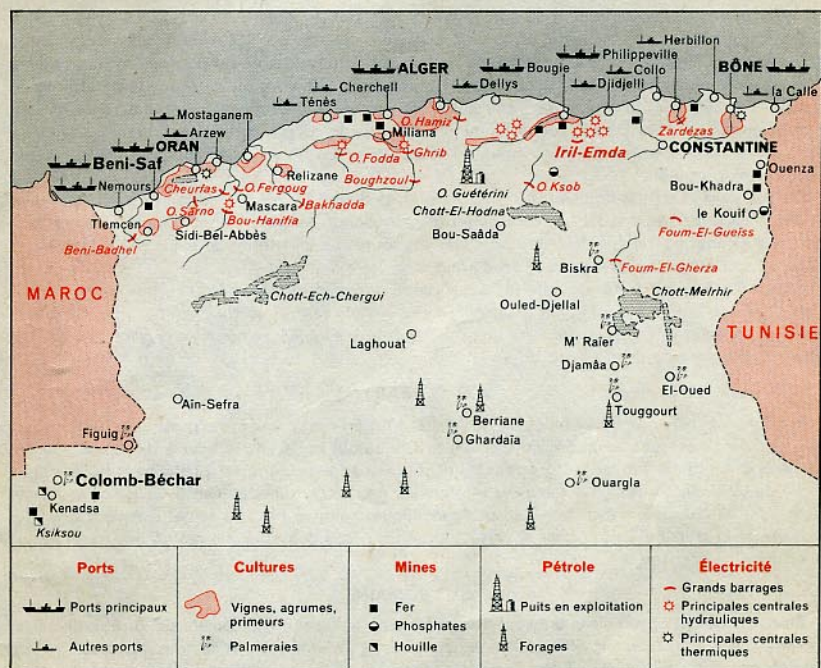
Les recherches, activées par les besoins nés de la guerre, se poursuivent activement depuis 1946.

Pétrole. — L'Algérie est entrée, depuis 1852, dans l'ère de la recherche du pétrole. Mais jusqu'à ces dernières années, seul le Tell avait été prospecté et exploité. En 1954, 74.000 tonnes de pétrole ont été extraites.

Depuis 1946, les recherches ont été poussées et les moyens mis en œuvre pour la prospection ont été rendus plus modernes et plus puissants. Les recherches ont été entreprises sans qu'on ait relevé d'indices permettant de penser à l'existence de nappes pétrolières, mais à la suite de déductions d'ordre géologique, assimilant les terrains et les reliefs sahariens à ceux du Texas et du Canada. Des permis de prospection ont été accordés à diverses sociétés qui se sont partagé la surface du Sahara. Et malgré les obstacles que constituent des immenses étendues stériles, les énormes distances à parcourir et le climat pénible pour les Européens, un certain nombre de forages ont été creusés. Actuellement, les recherches n'en sont qu'au stade de la prospection, les certitudes se feront encore attendre de longues années. On estime tout de même qu'un débit d'un million de tonnes par forage est le minimum au-dessous duquel une exploitation pétrolière au Sahara ne serait pas rentable. Des puits ont été forés près d'In-Belbel sur le plateau de Tademaït, à El-Goléa, au djebel Berga, à 120 km au Sud-Ouest d'In-Salah et à Edjélé dans le Tassili N'Ajjer. Les derniers ont donné naissance à des dégagement de gaz naturels combustibles qui ont ranimé les espoirs des prospecteurs. Actuellement, près de 50 km de forages ont été exécutés. Des reconnaissances préliminaires ont lieu dans le Tanezrouft, et l'erg Chech.

Fer. — Le minerai de fer connaît déjà une intensive exploitation en Algérie d'où il est exporté par les ports de Bône et de Beni-Saf vers l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique et la Hollande. Certaines mines, exploitées depuis l'époque phénicienne connaissent encore une grande activité. Celles de l'Ouenza et de Bou-Khadra au Sud de Bône, de Beni-Saf, de Miliana dans le Massif des Zaccar et d'El-Hallia près de Philippeville, sont les principales actuellement, elles ont produit 3 millions de tonnes de minerai en 1952.

La prospection de ces ressources minières a pris, en 1946, un nouvel essor et s'est orientée en même temps que celle du pétrole vers le Sahara. La découverte du gisement de la gara Djebilet, en 1953, à 120 km au Sud-Est du poste de Tindouf, pose le problème de son exploitation, à cause de la distance de plus de 500 km qui le sépare de la côte Atlantique. Ce gisement se classe, en effet, au nombre des plus importants du monde. Il compterait une réserve de plus de 3 milliards de tonnes de minerai d'un fer semi-phosphoreux d'une teneur généralement supérieure à 50 %. Au Nord de ce gisement existe un bassin primaire dont la prospection, actuellement en cours, orientée vers la houille et les hydro-carbures, donne l'espoir d'une zone industrielle au Sahara.



Houille. — La houille, rare en Algérie, est exploitée aux environs de Colomb-Béchar à Kenadsa et à Ksiksou. Sa production annuelle est voisine de 300.000 tonnes.

Divers. — La prospection minière a révélé l'existence d'autres minerais intéressants, tels que le manganèse au djebel Guettara, à 100 km au Sud-Ouest d'Abadla (1.500.000 tonnes environ); le plomb, le zinc, le wolfram, le tantale, très peu d'antimoine, de mercure et de cuivre.

Les phosphates de chaux du Kouif et de M'Zaïta, transformés en superphosphates, sont utilisés à titre d'engrais exportés vers l'Espagne, l'Italie, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, à raison de 700.000 tonnes. Le djebel Onk, au Sud de Sétif, en renferme des réserves considérables.

Enfin, il faut citer la possibilité d'une industrie toute nouvelle et essentiellement française : l'exploitation de l'énergie solaire par un four orientable à la Bouzaréah, dans la banlieue d'Alger, qui étudie la production des engrais azotés synthétiques. L'installation d'un four semblable est projetée à Colomb-Béchar. L'ensoleillement de l'Algérie rend le pays particulièrement apte à une telle installation.

LA MER

La pêche. — Le littoral algérien qui s'étend sur près de 1.000 km en bordure de la Méditerranée compte peu de bons abris naturels et les rares ports importants que l'on y rencontre ont dû être aménagés à grands frais. Le long de cette côte, la mer, trop profonde, n'est pas favorable à la pêche, aussi ne fut-elle pas pratiquée avant 1830. Depuis lors, cette industrie s'est développée surtout dans les milieux espagnols et italiens, plutôt que parmi la population musulmane. C'est une précieuse ressource d'appoint pour les populations littorales. Le volume pêché atteint 30.000 tonnes par an en moyenne dont une importante partie est utilisée par les conserveries qui se sont installées dans les ports de pêche les plus favorisés. A l'Est de Bône, dans les eaux peu profondes, se pêchent des « poissons blancs » : merlans, merlots, dorades, soles et rougets. Les crevettes royales de la Calle ne se pêchent plus depuis quelques années. Ailleurs, entre Bône et Port-Say, se pratique la pêche aux « poissons bleus » : alloches, sardines, anchois et maquereaux.

Les ports. — Les plus grandes villes d'Algérie sont des ports. Alger, Oran et Bône ont fini par éclipser l'importance industrielle et commerciale d'anciennes cités comme Constantine ou Tlemcen. Ces ports, péniblement gagnés sur la mer ont nécessité la construction de jetées et de bassins représentant des travaux considérables. Le développement des plus petits ports comme Herbillon, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Cherchell, Ténès, Mostaganem, Arzew et Nemours, date d'une période où les transports terrestres étaient lents, difficiles et coûteux et où le cabotage constituait une des principales ressources des villes côtières. Depuis la création et le développement des réseaux ferré et routier, l'importance du trafic maritime se concentre sur certains grands ports munis d'installations modernes et abandonne les cités plus petites.

La fondation, au 12^e s. avant J.-C. par des marchands phéniciens, de comptoirs sur la côte méditerranéenne de l'Afrique du Nord, a ouvert la Berberie à la civilisation du proche Orient dont subsistent çà et là quelques vestiges. Par la suite, après avoir détruit Carthage, Rome étendit peu à peu son influence sur tout ce pays et le divisa en quatre provinces : Proconsulaire (Tunisie), Numidie (Constantine), Mauritanie Césarienne (Alger et Nord de l'Oranais), et Mauritanie Tingitane (Maroc). Ces provinces fournirent à Rome l'huile et le blé qu'elles pouvaient exporter. Elles furent fortement marquées des influences romaines et conservèrent leurs affinités avec l'Italie jusqu'aux siècles du haut moyen âge. Pendant cette période longue de plusieurs siècles, le christianisme pénétra en Berberie et, malgré les persécutions d'abord, puis les hérésies qui l'ensanglantèrent, y survécut jusqu'aux invasions arabes. De cette période subsistent les magnifiques témoignages que sont les villes romaines où l'on remarque encore les quartiers et les monuments chrétiens.

Du 7^e au 11^e s. la Berberie fut envahie à plusieurs reprises par les Arabes qui ravagèrent le pays. Avec les Arabes, l'art monumental ne connut pas un développement particulièrement original ou marquant en Algérie et les monuments les plus beaux que nous ait laissés cette période ne se rencontrent que dans la région de Tlemcen, et témoignent d'une influence prépondérante de l'Espagne musulmane. Par contre, sous la domination turque, la course entretenit de grands corsaires qui se firent bâtir de somptueuses villas mauresques décorées des objets de valeur saisis sur les navires des nations chrétiennes.

De nos jours, l'art des ingénieurs et des architectes donne à l'Algérie certains aspects des villes et des grands ouvrages d'art français moderne : l'artisanat indigène : bijoux, tapis, tentures, broderies, dinanderie, semble voir se renouveler ses sources d'inspiration et se perpétuer ses motifs décoratifs et ses procédés de travail traditionnels.

Ainsi, l'Algérie, terre sur laquelle se sont succédés des invasions brutales, n'a pas connu l'évolution régulière d'un art qui lui soit propre. Mais elle a été le théâtre du développement d'arts et de styles que ses envahisseurs lui ont importés, déjà tout évolués, et qui n'y ont généralement pas atteint une valeur de premier ordre.

ART ROMAIN (1)

Pendant les trois premiers siècles de notre ère, l'Algérie a connu, surtout dans sa partie orientale, proche de la Tunisie, un développement artistique qui fait d'elle une terre d'élection pour les fervents d'Antiquité latine. Les grandes villes d'alors, sans se dégager pleinement de la simple copie de l'urbanisme des villes romaines et subissant encore certaines influences helléniques, notamment dans la statuaire, ont connu un essor économique remarquable : les ruines comptent parmi les plus vastes et leurs édifices publics et privés parmi les mieux conservés de ces grands constructeurs que furent les Romains.

UNE VILLE ROMAINE

Plan. — Les villes romaines ont souvent une origine militaire : au moment de la répartition des terres placées sous leur surveillance, les légionnaires et les vétérans restés dans les camps ont été rejoints par des populations civiles. Ces villes entourées d'une enceinte pendant les périodes troublées, étaient divisées, chaque fois que la configuration du terrain le permettait, en quatre quartiers par deux rues principales se coupant à angle droit. Les autres rues parallèles à ces deux premières donnaient à la ville un aspect de damier dont le plan de Timgad (p. 141) est un excellent exemple.

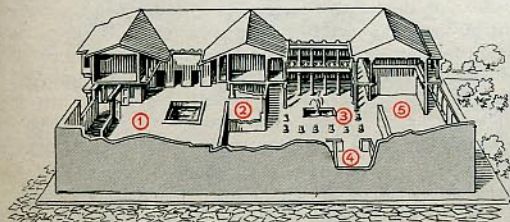
Rues. — Les rues sont bordées de trottoirs hauts parfois de 50 cm et longées de portiques destinés à protéger les promeneurs contre la pluie ou la neige en hiver ou les ardeurs du soleil d'Afrique en été. La chaussée, revêtue de grandes dalles disposées en biais, est par endroits coupée de bornes plates aussi hautes que le trottoir, entre lesquelles peuvent passer les chevaux et les roues des chars. Ces bornes permettent aux piétons de traverser la rue de plain-pied.

Murailles et portes. — L'établissement de la « paix romaine » dès le 1^{er} siècle de notre ère permit aux populations berbères de vivre dans des cités ouvertes. Les villes débordèrent bientôt les remparts dans lesquels elles s'étaient d'abord enfermées. Mais dès le 5^e s., pour résister aux soulèvements locaux et aux invasions des Vandales, elles durent s'entourer de nouveau d'une ceinture de remparts. Les portes, généralement au nombre de quatre, furent édifiées aux extrémités des rues principales.

La maison romaine. — Les fouilles de Timgad, de Djemila et d'Hippone en particulier, ont exhumé des maisons romaines de divers types : petite maison bourgeoise, immeuble de rapport à plusieurs étages, boutiques donnant sur la rue, et enfin grande et luxueuse habitation patricienne.

Extérieurement, la nudité de ses murs et la rareté de ses fenêtres donnaient à cette dernière un aspect modeste, que rappelle un peu l'extérieur des maisons arabes.

Mais l'intérieur, décoré de mosaïques, de statues, de peintures et de marbres et comprenant parfois des thermes privés et un vivier, témoignait de la richesse de son propriétaire. L'entrée, gardée par un concierge, était souvent surmontée d'une mosaïque ou d'une inscription invitant le visiteur à prendre garde au chien. Un vestibule et un corridor mènent à l'atrium.



Maison romaine.

(1) Pour la rédaction de ce chapitre, nous avons puisé dans la documentation personnelle de M. Jules Formigé, Inspecteur général des Monuments Historiques. Pour plus de détails, voir « Manuel d'Archéologie romaine », de MM. R. Cagnat et V. Chapot (Paris, Picard).

L'atrium (1), qui donne sur la rue par un vestibule sur lequel s'ouvre la loge du gardien, est une grande salle rectangulaire dont la partie centrale est à ciel ouvert. Un bassin appelé impluvium, creusé sous la partie découverte, reçoit les eaux de pluie. Sur les côtés de l'atrium, seul endroit où les étrangers soient habituellement admis, s'ouvrent des pièces. Le fond est occupé par le cabinet de travail et de réception « tablinum » (2) du chef de famille. Là, sont rangés l'argent et les livres. Tous les écrits usuels sont tracés avec une pointe sur de petites tablettes de bois enduites de cire : réunies par des anneaux, elles forment des carnets. Les livres se présentent sous forme de rouleaux de papyrus ou de feuilles de parchemin reliées. Le texte y est écrit à l'encre noire ou rouge avec un roseau, fendu à la pointe.

L'atrium représente la maison primitive et sans luxe des Romains, telle que l'ont conservée les citoyens peu fortunés. Les hauts fonctionnaires, les colons enrichis et les commerçants aisés d'Afrique du Nord lui ont souvent ajouté une seconde maison, du type grec, plus raffinée, la prolongeant au-delà du tablinum.

Le péristyle (3) est une cour entourée d'un portique (galerie dont le toit est supporté par des colonnes) et située au centre de la partie de la maison réservée à la famille. On y accède de l'atrium par un couloir appelé « fauces ». Le péristyle est généralement transformé en jardin avec bassins pavés de mosaïques, jets d'eau et statues. Tout autour donnent des locaux d'habitation : chambres, salles à manger « triclinium » (4) et grand salon « œcus » (5). On a découvert, en Afrique du Nord, certaines maisons dont le péristyle était établi dans le sous-sol. Semblable raffinement était destiné à combattre la chaleur. A Timgad, le bassin du péristyle de la maison de Ser-tius était un véritable vivier.

Les chambres sont de simples pièces à dormir. Elles comportent soit un lit en maçonnerie appliqué contre la muraille, soit un lit mobile. Il y a matelas, coussins, couvertures, mais pas de draps.

Dans la salle à manger, les convives sont étendus sur des lits qui entourent la table de trois côtés, le quatrième restant ouvert pour le service. Des plats en terre cuite font office d'assiettes. Les viandes, étant servies déjà découpées, sont mangées avec les doigts. Mais on use de la cuiller. Les gobelets ou les coupes à boire sont en argile, en métal ou en verre : les façons, le plus souvent en argile.

Les communs comprennent la cuisine avec le tout-à-l'égout, fourneau en maçonnerie, four pour les rôtis et les pâtisseries ; les bains, qui sont une réduction des thermes (voir p. 21) ; les logements des esclaves, les greniers, celliers, écuries, etc...

Les latrines avec tout-à-l'égout occupent un coin de la cuisine ou un renforcement quelconque.



Marchand de vin.



Marchand de pain.

Le Forum. — Grande place souvent entourée d'un portique, le forum qui était à l'origine un marché généralement situé à l'intersection des deux rues principales, est devenu le centre de la vie publique et commerciale des villes romaines. Les hommes viennent y lire les avis officiels, écouter les orateurs politiques, se mettre au courant de la vie de l'Empire, et de nouvelles de leur Colonie, flâner et converser. Les femmes font leurs emplettes, soit dans les boutiques qui bordent la place, soit chez les marchands de quatre saisons ou petits artisans qui posent leurs éventaires volants sous les portiques. Là se tient, certains jours, le marché aux esclaves.

La place s'orne de statues élevées aux frais de riches magistrats ou de citoyens de la cité briguant des honneurs. Elles célèbrent le culte des dieux ou la gloire de la famille impériale. Le Forum Nord de Djemila compte encore les socles de certaines de ces statues. D'autres fois, une inscription gravée à même le dallage célèbre les dieux protecteurs de la colonie.

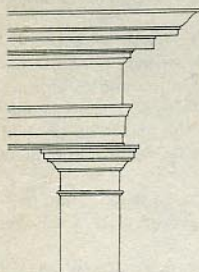
Autour du Forum sont groupés les édifices officiels : la curie, siège de l'administration locale ; les salles de vote pour les élections ; la tribune aux harangues, d'où les candidats rivalisent d'éloquence et de promesses : la basilique argenteaire (Bourse) ; le trésor municipal ; les greniers publics ; la basilique judiciaire (Palais de Justice) ; la prison ; un ou plusieurs temples.

Les Tombes. — Les nécropoles romaines se situent le long des routes, un peu à l'écart des agglomérations. Les plus vastes que l'on rencontre en Algérie sont celles de Timgad et de Tipasa. Aussitôt après sa mort, le défunt est exposé sur un lit spécial entouré de candélabres et de guirlandes de fleurs, puis il est enterré ou brûlé par les siens. Le corps est accompagné d'un mobilier funéraire qui doit servir à la seconde existence : vêtements, armes, outils familiers pour les hommes ; jouets pour les enfants ; parures et objets de toilette pour les femmes.

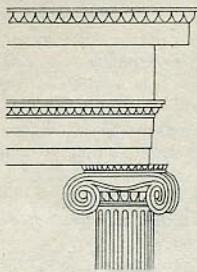
De grands constructeurs. — L'art de la construction est poussé très loin chez les Romains. La rapidité avec laquelle s'élèvent leurs monuments est due moins au nombre d'hommes occupés sur les chantiers qu'à la spécialisation des ouvriers, aux méthodes de travail et à l'utilisation de machines élévatoires : leviers, treuils et palans, qui mettent en place les matériaux lourds.

Les matériaux. — Les calcaires et les grès de l'Atlas et des chaînes littorales se prêtent au travail de la taille et peuvent facilement être débités en blocs bien appareillés. A l'origine, la cohésion était assurée par le poids des pierres de taille employées seules ; puis par des tenons et des agrafes. Le mortier, utilisé au début de l'Empire, avait pour but de colmater des fissures des joints et de donner au monument une surface unie plus que de lier les pierres entre elles. Le marbre numidien extrait dans les carrières de Chenoua (p. 82) et de Filfila (p. 132) est très apprécié des architectes et des sculpteurs d'Afrique du Nord.

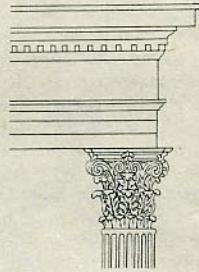
Les ordres. — Les ordres architecturaux romains dérivent des ordres grecs dont ils se distinguent par quelques détails. Le dorique romain le plus simple et le plus solide, se rencontre à l'étage inférieur des monuments : d'aspect trop sévère, il n'a été que rarement employé en Afrique du Nord. L'ionique, très élégant, mais pas assez pompeux, a été dédaigné par les architectes romains. Par contre, le corinthien a connu une grande faveur en Afrique romaine, pour la richesse de son ornementation, feuilles d'acanthe surtout. Le composite est une variété de corinthien.



Ordre dorique



Ordre ionique



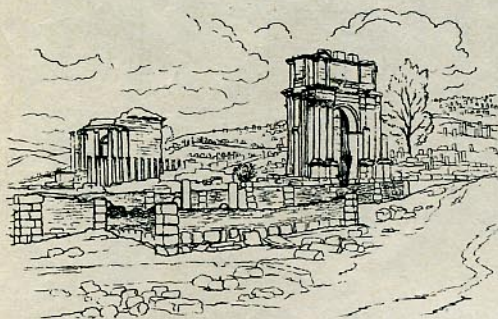
Ordre corinthien

Les couvertures. — Les monuments romains ont quelquefois des couvertures en terrasse soutenues par des colonnes. Mais le plus souvent, connaissant déjà divers types de voûtes, les architectes romains ont utilisé la voûte en plein cintre dans les couloirs et les galeries aux murs parallèles, la voûte d'arêtes dans les salles carrées, et la coupole sur les salles circulaires.

Les temples. — Rome adopte libéralement les dieux de toutes les mythologies. Les empereurs, élevés au rang divin, sont eux-mêmes l'objet d'un culte. Le temple romain se compose d'un sanctuaire fermé qui contient l'effigie du dieu, et d'un vestibule ouvert. L'édifice est entouré, partiellement ou totalement, d'une colonnade. Le temple de Septime Sévère à Djemila et celui dit de Minerve à Tébessa sont les mieux conservés et les plus beaux de l'Algérie romaine.

Les arcs de triomphe. — Les arcs qu'on rencontre à Timgad, à Djemila, à Tébessa et dans d'autres cités de moindre importance comme Announa, Markouna et Madaure, sont improprement

appelés arcs de triomphe. Ils ont bien la forme des arcs érigés à Rome sur le passage des généraux victorieux admis aux honneurs du triomphe, mais ce ne sont que des arcs municipaux, commémorant la fondation des cités, les exploits des vétérans légionnaires associés à cette fondation ou honorant la famille impériale. Ils comportent soit une seule, soit plusieurs ouvertures. Dans les arcs les plus anciens, les colonnes décoratives aux quatre angles et de chaque côté de la baie centrale, sont toutes engagées dans l'édifice. Plus tard, ces colonnes se détacheront des murailles. Les arcs les plus célèbres d'Algérie appartiennent à cette catégorie, et se



Djemila. - Arc de Caracalla et temple de Septime Sévère.

prêtent par là à de très beaux jeux d'ombres et de lumières.

Les aqueducs et les citernes. — Les Romains passés maîtres dans l'art de l'irrigation et de l'hydraulique ont laissé en Afrique du Nord un ensemble remarquable d'ouvrages d'art. La rareté de l'eau et la distance souvent considérable qui sépare les villes des sources les plus abondantes et les meilleures, les ont conduits à exécuter des travaux dont la hardiesse nous surprend encore. Les aqueducs alimentant en eau les villes de Timgad, de Tébessa, de Bougie, de Cherchell, témoignent, par leurs ruines, de leur importance passée. En aval du captage ou du barrage, des galeries souterraines dirigeaient les eaux vers l'aqueduc lui-même. Ce dernier fait de canaux maçonnés et voûtés, de tuyaux de plomb ou de tubes en poterie, courait dans la campagne, doté d'une légère pente régulière, franchissant les vallées importantes par des ouvrages d'art remarquables dont subsistent de belles arches en ruines, les vallées étroites par de simples syphons de plomb et les montagnes par des tranchées, des tunnels ou des contournements à mi-pente.

De loin en loin étaient ménagés des regards permettant de surveiller les canalisations.

Ces aqueducs conduisaient les eaux dans de vastes réservoirs ou citernes. Certains de ces réservoirs, restaurés, sont utilisés de nos jours pour l'alimentation en eau des villes d'Algérie, celle de Bougie par exemple.

Les thermes. — Les thermes romains, publics et gratuits, dont subsistent des ruines importantes à Cherrhell, à Timgad et à Djemila, et des vestiges moins bien conservés à Tipasa, Tiddis, Annoua et Khemissa, sont à la fois bains publics, établissement de culture physique, casino, club, maison de plaisir, bibliothèque, centre de conférences, salle des pas-perdus, ce qui explique les séjours fréquents et prolongés qu'on y fait. Dans ces très vastes bâtiments, la décoration est somptueuse. Colonnades et chapiteaux rehaussés de couleurs vives, parements de mosaïques, revêtements de marbres de couleur, voûtes à riches caissons, fresques sur les murs, statues, étalent partout les fastes d'un luxe inouï.

Le circuit. — Le baigneur suit un circuit médicalement établi : tout d'abord, il stationne dans une salle à la température extérieure, puis dans une salle tiède ménageant la transition avec la haute température qui va être affrontée dans la salle chaude et dans l'étuve. La sudation violente chasse les impuretés des pores. Viennent ensuite le bain chaud qui nettoie, le bain tiède de transition, puis la piscine froide qui raffermi et tonifie la peau. Un vigoureux massage avec onction d'huile termine la séance balnéaire proprement dite. Repos, culture physique, lecture, promenade, causeries, en forment le complément.

Un chauffage perfectionné. — Pour chauffer l'air et l'eau, on use de plusieurs foyers souterrains (hypocaustes) sortes de grands fours de boulanger où se fait un feu très vif. Les gaz brûlés s'engagent entre des piliers de briques qui soutiennent le dallage des salles et des piscines, puis montent dans des conduits ménagés dans les murs, avant de s'échapper au dehors par les cheminées. Ainsi les salles se trouvent chauffées par le dessous et par les côtés, disposition que reprennent nos installations les plus modernes. La salle la plus chaude, orientée au Midi ou au couchant, possède de vastes fenêtres garnies de verrières qui servent à la cure solaire.

L'eau préparée à trois températures différentes : froide, tiède et chaude, circule automatiquement par thermo-siphon.

L'amphithéâtre. — Il comporte, à l'extérieur, deux étages d'arcades surmontées d'un étage bas appelé « attique ». En haut de l'attique sont encastrés les poteaux servant à l'amarrage d'un immense voile réglable, qui abrite du soleil les spectateurs.

De magnifiques amphithéâtres s'élevaient en Afrique du Nord à l'époque romaine. Il n'en subsiste en Algérie que des ruines assez démantelées ou des vestiges que l'on rencontre à Lambèse, à Tipasa et à Cherrhell.

A l'intérieur, clôturant l'arène, un mur protège les spectateurs des premiers gradins contre les bonds des bêtes féroces lâchées sur la piste. Au-dessus de ce mur et en retrait se trouvent les places réservées aux personnages de marque : consuls, sénateurs, ambassadeurs, magistrats. Une autre série de gradins est destinée aux prêtres, aux chevaliers, aux citoyens romains. Les autres places reçoivent des spectateurs dont l'importance sociale décroît en même temps que s'élèvent les gradins : latins, pèlerins, ou simples sujets. Tout en haut se tiennent les affranchis et les esclaves.

Les arcades, les trois galeries circulaires qui forment promenoirs, de nombreux escaliers et couloirs permettent d'arriver aux places rapidement, sans bousculades, et sans que les spectateurs des différentes classes se rencontrent.

Le spectacle. — Il comporte des combats variés : animaux entre eux, gladiateurs contre bêtes, gladiateurs entre eux, des jeux gymniques et des courses de chars attelés. La séance est annoncée d'avance par des affiches peintes qui détaillent le programme, citent des noms de vedettes et mènent grand tapage publicitaire. Bien avant l'ouverture, la foule berbère qui aime les spectacles sanglants et se passionne pour les jeux du cirque se presse aux portes. Dès que l'entrée est permise, elle envahit les gradins supérieurs. Les hauts personnages arrivent en litière ou en chaise à porteurs.

Pour neutraliser l'odeur des bêtes et les relents d'écurie, des brûle-parfums sont répartis dans l'amphithéâtre ; des esclaves, armés de vaporisateurs, envoient de suaves effluves (spartiones) sur les notabilités. Un orchestre ponctue les jeux de vigoureuses harmonies. Aux entr'actes, on rencontre des amis dans les promenoirs. Sous les arcades, dans des boutiques volantes, on vend à boire et à manger.

Les bêtes. — Les fauves et les bêtes exotiques : lions, tigres, panthères, éléphants, rhinocéros, sont réservés pour Rome ou pour les jeux qui, dans les provinces, se déroulent en présence de l'empereur. En Afrique, combattent des taureaux, des sangliers, et des molosses spécialement dressés. Pour détendre les nerfs de l'assistance après les spectacles dramatiques, on lâche des oiseaux chasseurs sur des lièvres, des lapins, des pigeons ; des chiens se mettent le museau en sang en retournant des hérissons.

Les gladiateurs. — Ce sont, pour la plupart, des esclaves ou des captifs. Parmi eux, se trouvent aussi quelques barbares libres : Germains, Syriens ou Berbères qui embrassent cette dangereuse profession par vocation guerrière. Ces combattants ont leur caserne particulière ; ils forment des équipes, soigneusement entraînées par des sortes d'impresarios, qui les louent très cher à de riches personnages, le plus souvent candidats à des fonctions publiques. Les jeux offerts au peuple font partie de la propagande électorale.

Les combats. — En principe, un duel de gladiateurs doit toujours se terminer par la mort d'un des adversaires. L'homme qui ne peut plus continuer le combat lève le doigt pour demander quartier. S'il a plu au public, le président des jeux dresse le pouce et c'est la grâce. Si le pouce est baissé vers le sol, le vainqueur doit égorger le vaincu. Pendant les jeux, des esclaves, armés de fouets à lanières lestées de plomb, stimulent bêtes et gens et ramènent durement en ligne ceux qui tentent de prendre le large. Pour que le sang ne fasse pas tache, le sable de l'arène est parfois recouvert de poudre rouge.

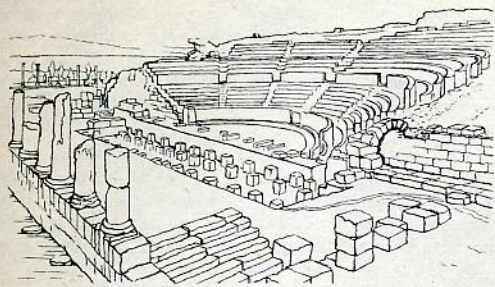
Le combattant victorieux reçoit une somme d'argent ou un ruban qui le dispense de nouveaux combats s'il est libre, ou l'affranchit s'il est esclave. A côté des combats armés, il y a le pugilat, où les athlètes boxtent, le poing recouvert d'un gantelet de cuir et refermé sur une masse en fer, ce qui cause de graves blessures.

Dans l'amphithéâtre ont lieu les exécutions des condamnés non citoyens romains. Ils sont livrés aux bêtes ou au bourreau.

Le cri « aux lions, les chrétiens » est resté tristement célèbre. Il a retenti dans les amphithéâtres de l'Afrique romaine et le martyr de sainte Marcienne a ensanglanté celui de Cherrhell (p. 82).

Le théâtre. — Les théâtres romains d'Algérie dont certains ont subi d'importantes restaurations se rencontrent à Timgad, Djemila, Khemissa, Tipasa, Cherchell et Guelma. Ils comprenaient des gradins terminés le plus souvent par une colonnade, l'orchestre réservé aux personnages de marque ou occupé par la figuration, une scène surélevée par rapport à l'orchestre.

Les acteurs jouent en avant d'un mur percé de trois portes par où se font leurs entrées. A ses deux extrémités, le mur forme équerre, une porte s'ouvre dans chacun des retours. Par là sortent les personnages, entrent les divers animaux et les véhicules qui prennent part au spectacle.



(D'après photo Ofalac, Alger).

Timgad. — Le théâtre romain (voir p. 141).

des paysans berbères des jetons numérotés réservant leurs places.

Décors et machineries. — Certains décors sont fixes ; d'autres, superposés, se découvrent quand on fait glisser l'un d'eux latéralement. Les décors, qui se trouvent entre les colonnes inférieures, garnissent des prismes triangulaires verticaux. On réalise les changements à vue, chers à nos metteurs en scène modernes en les faisant pivoter d'un tiers de tour.

Le rideau n'a que 3 m. de haut. Il descend dans une fosse au début de la représentation et remonte à la fin. Les sous-sols contiennent la machinerie et communiquent avec la scène par des trappes qui escamotent ou font surgir du sol les acteurs. D'autres appareils, installés dans les cintres, descendent du ciel ou montent dans la nue des dieux ou des héros. Les machinistes savent produire fumées, éclairs, tonnerre, apparitions, apothéoses.

Le spectacle. — Le théâtre romain est une salle qui sert aux réunions politiques, littéraires, musicales. Là, ont lieu les concours, les tirages de loteries, les distributions de pain ou d'argent. On y voit souvent des prestidigitateurs, montreurs d'ours, danseurs de corde, charlatans, avaleurs de sabres, jongleurs, acrobates, mimes, marionnettes ; déjà existent les combats de coqs. Mais leur objet principal reste la représentation des comédies et tragédies.

On joue rarement des pièces grecques dont la finesse du comique ou la délicatesse nuancée des sentiments ne remportent pas auprès des populations berbères, plus ou moins romanesques, le succès qu'elles méritent, mais des comédies latines plus populaires et plus goûtées avec un vaste déploiement de mise en scène, de décors et de figurants. Les mimes et les pièces bouffonnes connaissent un énorme succès, mais elles deviennent d'une telle licence qu'au 5^e s., sous l'influence des chrétiens, les représentations théâtrales sont supprimées.

Les acteurs. — Jusqu'en 100 avant J.-C., tous les acteurs portent des perruques différentes de formes et de couleurs suivant la nature du personnage dont ils interprètent le rôle ; après cette date, ils adoptent les masques en carton-pâte. Chaque genre de personnage : père, mère, jeune fille, jeune homme, parasite, esclave, a un type de masque bien déterminé : dès l'entrée d'un artiste, on sait ce qu'il est. Les acteurs de tragédie, pour paraître plus majestueux, portent des cothurnes, sandales pourvues d'une très haute semelle de liège. C'est avec des pommes ou des figues lancées aux acteurs que les spectateurs manifestent déjà leur déplaisir.



Acteurs de tragédie.

Une merveille d'acoustique. — L'acoustique des théâtres romains nous étonne encore dans des édifices à moitié détruits, à l'occasion des représentations dramatiques qui s'y déroulent à certaines occasions. On imagine la perfection qu'elle devait atteindre il y a deux mille ans.

Cette perfection est obtenue par tout un ensemble de moyens. Dans les masques des acteurs, la bouche forme porte-voix. Le grand toit incliné qui recouvre la scène rabat les sons, la courbe des gradins la reçoit harmonieusement, les colonnades rompent l'écho, une gamme très étudiée de vases résonateurs, répartis sous les gradins, font office de haut-parleurs. Un dernier détail montrera jusqu'où va le raffinement : les portes de la scène sont creuses et agencées à

l'intérieur comme des violons. Quand l'artiste veut faire chanter sa voix, il s'adosse à une de ces boîtes de résonance.

Vous trouverez de la p. 33 à la p. 47, le **programme de voyage** qui peut vous convenir selon le temps dont vous disposez

Importé de Rome par des marchands convertis, ou de Palestine par des Juifs nouveaux chrétiens et fuyant les ruines de Jérusalem détruite en 72 par Titus, le christianisme a été introduit en Tunisie dès le 1^{er} s. et en Algérie au siècle suivant. Le christianisme africain qui compta jusqu'à 150 évêchés s'est surtout développé après l'édit de Constantin qui, en 313, accorda à toutes les populations de l'Empire romain la liberté de leurs cultes. Saint Tertullien, saint Cyprien, Arnobe, Lactance, et surtout saint Augustin sont ses représentants les plus illustres.

La nouvelle religion a été affectée par deux traits essentiels de l'âme berbère : le culte des saints et des martyrs, intercesseurs des hommes auprès de la puissance divine et le goût des schismes. Au nombre de ces derniers, le donatisme, limitant la valeur des sacrements à celle du prêtre qui les administre, fut le plus grave et le plus sanglant. Ces deux caractères se retrouveront dans l'Islam mogrebin dont de nombreuses koubbas émaillent la campagne algérienne et dont les Mozabites représentent une communauté vivant en marge de l'Islam orthodoxe.

D'abord réfugiés dans les bas quartiers, les chrétiens se groupaient pour les cérémonies de leur culte près des tombes de ceux qui avaient connu le martyre, mais après 313, ils se réunirent dans des bâtiments publics désaffectés et construisirent leurs basiliques.

Les basiliques chrétiennes. — Généralement rectangulaire, la basilique chrétienne est orientée Est-Ouest. A l'Est, une abside semi-circulaire abritait le siège de l'évêque. On pénétrait dans le monument par la face Ouest qui s'ouvrait par trois portes surmontées d'un linteau droit dominé par un arc de décharge.

Robuste, la basilique chrétienne d'Afrique du Nord affirme par sa construction, la religion qu'elle représente. Venue après les autres monuments religieux du monde romain, elle a souvent été édifiée en dehors des villes afin de ne pas braver les populations restées païennes.

Souvent, la basilique comptait 3 nefs, rarement de tribunes et pas de transept. Les constructeurs ont d'abord puisé leurs matériaux et leurs motifs décoratifs dans les

ruines des monuments païens plus anciens, ou de maisons particulières, où ils trouvaient les pierres déjà appareillées, les bases et les fûts de colonnes, les chapiteaux, les entablements, les socles de statues qui leur étaient nécessaires. Peu à peu sont apparus des motifs décoratifs d'inspiration purement chrétienne : symbole des évangélistes, monogrammes du Christ : poissons, pieds de vigne accompagnés d'un calice, scènes du bon pasteur, etc...

Outre les belles basiliques, dont subsistent de beaux vestiges à Tipasa, à Tébessa, à Djemila, à Timgad, s'élevaient d'autres édifices religieux plus modestes : églises à une seule nef, petites chapelles à absides, oratoires abritant de simples reliques édifiés sur la dépouille des martyrs.

Les baptistères. — A côté des basiliques s'élevaient des baptistères, petits monuments généralement circulaires abritant une cuve où se pratiquait le baptême par immersion.

Aux premiers siècles, le baptême était donné à l'âge adulte et généralement dans la nuit précédant la fête de Pâques. Les cuves étaient pavées de mosaïques polychromes décoratives et quelquefois surmontées d'un dais de pierre comme en témoigne le baptistère restauré de Djemila.

Près du baptistère s'élevaient souvent des thermes permettant au catéchumène de faire la toilette de son corps afin de se présenter sans souillure à l'eau baptismale et une basilique dans laquelle, immédiatement après son baptême le nouveau chrétien recevait le sacrement de la confirmation.

Les forteresses byzantines. —

Dans la première moitié du 5^e s. les Vandales s'emparèrent de l'Afrique romaine et la dévastèrent, mais la foule berbère continua de mener la vie qui était la sienne sous la domination romaine. Les Vandales furent à leur tour vaincus un siècle plus tard par Bélisaire, chef des armées de l'empereur romain d'Orient dont Constantinople était la capitale.

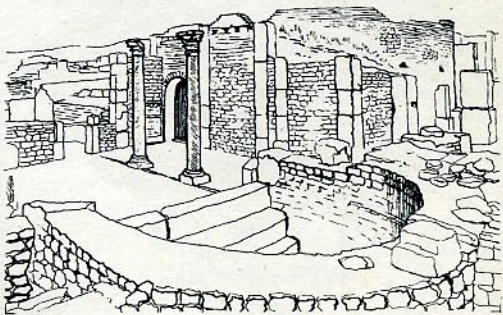
Les Byzantins limitèrent leur œuvre à la restauration de certains quartiers des anciennes villes romaines les plus importantes, et les entourèrent de puissants remparts dans lesquels, faisant passer le souci de leur sécurité avant celui de l'esthétique, ils n'hésitèrent pas à englober d'anciens édifices publics ou arcs de triomphe, tel celui de Caracalla en partie noyé dans les remparts de Tébessa. De même, abandonnant une partie du territoire anciennement soumis à Rome, ils ne s'étendirent pas au-delà de Tébessa et de Tobna, vers le Sud, ni de M'Sila et Séfif, vers l'Ouest.

Les forteresses et les fortins datant de cette époque, dont les murailles de Tébessa et le fort de Timgad sont les plus beaux exemples, traduisent l'état d'insécurité et d'alerte continuel dans lequel vivaient alors les populations des villes.



(D'après photo Ofalac, Alger).

Tizirt-sur-Mer. - Ruines de la basilique chrétienne (voir p. 140).



(D'après photo Ofalac, Alger).

Djemila. - Le baptistère (voir p. 91).

ART MUSULMAN

Les Vandales, au 5^e s., et les Hillaliens, au 11^e s., n'ont laissé en Algérie que leur réputation de destructeurs. Après un siècle de domination byzantine durant lequel l'art romain connut un nouveau développement, les premières invasions arabes déferlèrent dès la fin du 7^e s. sur l'Afrique du Nord, et commencèrent à convertir le pays à la religion toute nouvelle de Mahomet. Les trois premiers siècles furent occupés par la résistance souvent sanglante qu'opposèrent les Berbères à la domination religieuse des Arabes dont la civilisation devait peu à peu s'étendre à tout le Magreb, en y imprimant les caractères généraux de l'art musulman.

Alors que l'art berbère est surtout campagnard et utilitaire, l'art musulman qui s'est répandu en Afrique du Nord sous l'influence de l'Espagne, connu sous le nom d'art hispano-mauresque, est essentiellement décoratif et citadin. C'est à ce dernier que l'on doit les magnifiques monuments de la région de Tlemcen qui seuls, en Algérie, peuvent se comparer aux chefs-d'œuvre musulmans de la Tunisie, de l'Espagne et du Maroc.

ART BERBÈRE

L'art berbère, essentiellement artisanal et domestique, est surtout l'œuvre des femmes et se limite à des objets utilitaires : poteries, tapis, tissage d'étoffes et broderies, ou à des fins économiques, certaines collections de bijoux d'argent constituant les économies de la famille.

Les vestiges de la *Qal'a-des-Beni-Hammâd*, d'*Achir* et de *Tahert* témoignent cependant de l'existence d'une civilisation berbère urbaine. Ils intéressent surtout les spécialistes.

Influencé par les croyances religieuses, l'art berbère, surtout répandu dans le massif kabyle, bannit non seulement toute représentation humaine et animale, mais aussi le décor floral. Il emploie les lignes géométriques dont il varie à l'infini les combinaisons de petits éléments simples et juxtaposés. Son champ d'action se réduit au mobilier sommaire du cultivateur et du nomade.

Tapis. — Les tapis algériens sont généralement de haute laine et à points noués. C'est le seul meuble de la tente et cette industrie artisanale trouve dans les 15.000 quintaux de laine fournie chaque année par les nombreux troupeaux de moutons, une matière première abondante et de bonne qualité. La laine est parfois si haute que le dessin disparaît dans l'enchevêtrement des brins et ne devient visible que lorsque le tapis est à demi-usé. Leur décor est très simple et pourtant très varié. Les tons sont soutenus et juxtaposés, jamais fondus ni bariolés. Les plantes tinctoriales utilisées naguère pour leur coloration : safran, garance, henné, gaude, cèdent malheureusement peu à peu la place à de nouvelles teintures chimiques d'origine minérale.

Les principaux tapis algériens sont :

- Le *Djebel-Amour* à point noué, aux motifs géométriques d'une belle couleur violine et indigo noirâtre. Ce tapis présente la caractéristique de pouvoir se disposer sur le sol, le poil en bas selon l'usage arabe, ce qui lui donne plus de souplesse et plus d'éclat, ou le poil en haut, selon le goût occidental.
- Le *Beni-Isguen*, fabriqué au M'Zab (p. 98). C'est un tapis tissé, fin, serré, d'un décor géométrique complexe fait de triangles, de trapèzes et de chevrons qui s'imbriquent. Ses couleurs, où dominent le noir, les rouge-orangé, et quelques verts, lui confèrent une chaude couleur.
- Le *Kalaâ* d'inspiration hispano-mauresque. Il a également subi l'influence de la Turquie et traduit l'influence turque sur l'esthétique berbère. Fait de points noués coupés de bandes à plat, de fils de trame, et rasé au couteau, il ne manque ni de valeur décorative, ni de couleur, ni d'originalité.

À côté de ces trois types les plus caractéristiques de l'Algérie existent d'autres très beaux tapis. Ce sont ceux du *Hodna* ou du Sud Constantinois, fabriqués à Bou-Saâda et chez les *Maâdid* dans les monts du Hodna, ceux du *Souf*, aux teintes ocre, rappelant l'étrange couleur des dunes du Grand Erg, ceux des *Nementchas* et enfin ceux du *Guergour* en petite Kabylie, qui tendent à disparaître et sont la plupart du temps des reproductions des tapis d'Asie Mineure.

Les manufactures modernes de Tlemcen surtout, de Cherchell et d'Oran fabriquent une quantité considérable de tapis modernes à points noués.

Tissages, broderies et dentelles. — Parallèlement à la fabrication des tapis, la femme berbère tisse de vastes tentures et des couvertures, décorées également de bandes colorées parallèles ou de motifs géométriques. Les plus connues sont les tentures des *Beni-Smennzer* en Kabylie et les *dokkalis* du Touat. Toiles et rideaux de tente, nattes, châles, burnous, couvertures et coussins ont des coloris très soutenus, répartis en compartiments. Les losanges, les chevrons et les rectangles imbriqués constituent les principaux motifs du dessin.

Les broderies des *haïks* voilent le visage des femmes et les dentelles traditionnelles sont exécutées avec un fini remarquable. Elles ont un caractère différent selon les villes et les régions. Elles constituent une des richesses d'art de l'Algérie et rappellent beaucoup les broderies orientales ou balkaniques.

Les bijoux. — L'art des bijoux berbères est encore très actif en Kabylie, surtout dans le douar des *Beni-Yenni*. Les colliers, anneaux de cheville au décor ciselé en losanges et arabesques, pendants d'oreilles, plaques, pendeloques, agrafes, eux aussi de forme géométrique, en argent ou en bronze, sont très lourds. Ils sont parfois niellés, ornés d'émaux cloisonnés ou de cires colorées.

Poteries. — Modelées généralement par les femmes, sans l'aide de tour, elles sont peintes à la main. Le décor géométrique, noir ou rouge, (ces deux couleurs parfois combinées) apparaît sur fond blanc. Cruches, aiguères accouplées, jarres, plats, vases à fond perforé employés dans la préparation du couscous, amphores, lampes à huile, leurs motifs sont toujours simples.

Arts du bois et du métal. — Le bois sculpté, en honneur en Kabylie et dans la région de Tlemcen s'emploie dans les étagères et les coffres aux vastes panneaux ouvragés de rosaces, d'étoiles et de losanges incrustés de corail et de nacre. Les beaux plafonds et les auvents très ouvragés se retrouvent dans certaines mosquées et dans des vieilles demeures de la casbah d'Alger.

Les plateaux de cuivre de Ghardaïa intéresseront les touristes.

Dans certains musées, on voit encore de longs fusils (*les moukkalas*) à bois sculptés, incrustés d'argent et de corail et des pistolets anciens.

Depuis le moyen âge, l'art berbère et l'art hispano-mauresque ont suivi jusqu'à ces derniers temps les enseignements du passé avec une fidélité paresseuse. Aujourd'hui, grâce à l'action du Service de l'Artisanat, dont les efforts constants soutiennent, dirigent et documentent les artisans, on assiste au développement et à la rénovation de la plupart des arts traditionnels de l'Algérie.

ART HISPANO-MAURESQUE

Dès le 9^e s., les musulmans établis en Espagne avaient créé un art islamique d'Occident, original, distinct de l'art des musulmans d'Orient, et qui trouvait son expression dans la mosquée de Cordoue, rivale de celle de Kairouan et siège d'un califat indépendant.

Cet art s'est étendu au Maroc surtout et dans la région de Tlemcen, en Algérie. On lui doit les mosquées, les monuments funéraires qui sont l'orgueil de la ville et de sa proche banlieue.

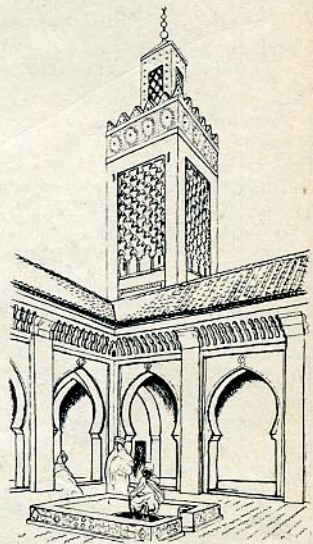
Parmi les éléments qui caractérisent l'art hispano-mauresque, on reconnaît les colonnes élancées, arcs en fer à cheval, brisés, outrepassés, et les plafonds ouvragés. Tout l'effort des artistes se porte sur l'ornementation et la décoration stylisée des enduits ou des revêtements de bois, de faïences, de stucs, de plâtres ciselés qui constituent pour les édifices une splendide parure.

Comme l'art berbère, l'art hispano-mauresque use du dessin géométrique sous toutes ses formes. Aux combinaisons raides des lignes droites, il ajoute la souplesse, l'harmonie et l'opposition des lignes courbes. Les entrelacs, dont les motifs d'une exubérance extraordinaire se répètent sans cesse, charment le regard sans le fixer, favorisant la méditation et le mysticisme. Au décor géométrique se rattache la décoration épigraphique : écriture coufique, formée de lettres sans pleins ni déliés, très décorative et écriture cursive d'une incroyable variété. Mais contrairement à l'art berbère, l'art hispano-mauresque fait un large usage du décor floral. Palmes, palmettes, pommes de pin, feuilles d'acanthes aux formes changeantes, aux lignes enroulées sont fréquemment utilisées dans la décoration des chapiteaux.

La mosquée. — C'est le monument essentiel et typique de la terre d'Islam dont l'art est d'abord au service du culte. Les grandes villes en comptent un grand nombre. Extérieurement, la mosquée d'Algérie, souvent très humble, ne se reconnaît qu'à son minaret du haut duquel à l'heure de la prière, le muezzin appelle les croyants. Les minarets, quadrangulaires jusqu'à l'époque turque (16^e) furent octogonaux après. Les minarets hispano-mauresques que l'on voit aux environs de Tlemcen, enrichis de terres cuites vernissées, de stuc refouillé au ciseau, de mosaïques et de céramiques aux belles couleurs, sont les plus beaux de l'Algérie.

A l'intérieur, une mosquée comprend le *çahn*, la cour généralement bordée d'arcades et garnie d'une pièce d'eau destinée aux ablutions rituelles. Autour de la cour : les latrines qui permettent aux musulmans de purifier leur corps avant la prière; une salle de prières souvent divisée par des piliers massifs en plusieurs nefs; à l'extrémité orientale de la nef centrale, dans le mur, se creuse le *mihrab*, niche très décorée où se tient le prêtre pendant les offices. Le *Minbar*, ou chaire à prêcher, les lampes et les lustres, des tapis de valeur et un pupitre à Coran se retrouvent dans la plupart des grandes mosquées.

Dans les mausolées, appelés *marabouts* ou « *koubbas* » (du nom de la coupole qui les surmonte), sont ensevelis de grands personnages ou de pieux musulmans morts en odeur de sainteté. A l'ombre d'un olivier, au sommet d'une colline, sur le bord d'un chemin, les uns touchants par leur simplicité, les murs lisses et blanchis à la chaux, d'autres d'une architecture plus recherchée, comportant une coupole à 8 ou 12 pans et élevant vers le ciel des pointes, aux angles des murs à la base de leur coupole, des marabouts émaillent la campagne algérienne. La plupart d'entre eux peuvent être visités par les touristes.



(D'après photo Ofalac, Alger).

Tlemcen. — Mosquée de Sidi-Hallouï (voir p. 145).

ART BARBARESQUE

Au 16^e s., le Mogreb passe sous la suzeraineté des Turcs et devient « barbaresque ». Peu à peu, les Turcs qui s'installent à Alger adoptent pour leurs demeures les thèmes décoratifs hispano-mauresques jusque là réservés aux monuments religieux. Leur vie privée prend de ce fait un éclat séduisant rappelant, au 18^e s., les délicatesses du style alors à la mode en France.

A la même époque, une régression dans l'art décoratif des mosquées se fait jour. Les demeures des corsaires, aventuriers de grande classe, ressemblent bientôt à de véritables palais. Autour des cours intérieures d'une grâce exquise, ornées d'une pièce d'eau jaillissante, dallée de marbre et décorée de mosaïques polychromes, s'ouvrent les pièces, étroites et longues. Celles du rez-de-chaussée étant réservées à la domesticité, celles de l'étage aux maîtres; des arcatures aux fines colonnes supportent une galerie. La plupart des objets ornant ces demeures ou participant à leur architecture constituent le butin de la course en Méditerranée : marbres de Carrare, glaces de Venise, céramiques de Delft, d'Espagne ou d'Italie, étoffes de soie, brocarts d'or et d'argent. Les dinanderies : aiguillères, cafetières, plateaux, aux modèles purement orientaux, ont généralement été fabriquées dans les souks de la ville elle-même.

Extérieurement, rien ne permet de soupçonner pareil luxe. Tout juste un heurtoir ouvragé, parfois deux, l'un pour les piétons, l'autre pour les cavaliers, un auvent de tuiles vernissées ou une fenêtre grillagée, se signalent-ils de loin en loin à l'attention du passant.

La visite de la casbah d'Alger permet de voir encore quelques-unes de ces belles demeures.

ART MODERNE

Le 19^e et surtout le 20^e s. ont vu une architecture d'un genre nouveau s'élever en Algérie, sans relation aucune avec le passé.

Ce furent d'abord des basiliques modernes s'inspirant à la fois de l'art roman français et du style byzantin, des palais et des bâtiments administratifs de style Louis-Philippe et des immeubles.

Mais l'art moderne fut, surtout en Algérie, l'œuvre des ingénieurs qui surent trouver les lignes hardies et nettes des grands ouvrages d'hydraulique, des ponts audacieusement lancés sur de profondes et larges vallées.

QUELQUES FAITS HISTORIQUES

Mis en parallèle avec les grandes dates de l'histoire générale, les principaux faits de l'histoire de l'Algérie prennent plus d'intérêt. Il sont rappelés ici très brièvement. Les faits particuliers d'histoire locale sont consignés de la p. 48 à la p. 168.

EN ALGÉRIE	HISTOIRE GÉNÉRALE
<p>Avant J.-C.</p> <p>12^e s. Les premiers habitants de l'Algérie sont des Berbères. Les Phéniciens, navigateurs et commerçants entreprenants créent des comptoirs en Algérie.</p> <p>5^e s. Les comptoirs établis sur la côte algérienne subissent la tutelle de Carthage, colonie phénicienne ayant acquis son indépendance.</p> <p style="text-align: center;">L'Afrique romaine</p> <p>146 Après plus d'un siècle de luttes, Rome extermine Carthage et étend son autorité en Afrique du nord.</p> <p>Après J.-C.</p> <p>42 La province romaine d'Afrique est divisée en Afrique proconsulaire (Tunisie), Numidie (région de Constantine), Mauritanie césarienne (région d'Alger et d'Oran) et Mauritanie tingitane (Maroc). La colonie exporte vers Rome une partie de son blé, de son huile et de son vin.</p> <p>fin du 1^{er} s. Le christianisme apparaît en Afrique du Nord. Il s'honorera de grandes figures : saint Tertulien, saint Cyprien et saint Augustin, qui combattent les hérésies qui ravageaient les communautés chrétiennes d'Afrique.</p> <p>fin du 2^e s. Venant d'Arabie, le dromadaire, chameau à une bosse, est acclimaté en Afrique. Il permet au Berbère d'affronter la traversée du désert.</p> <p>429 Boniface, en rébellion contre Rome, fait appel aux Vandales venant de Germanie et occupant l'Espagne. L'Afrique devient vandale pour un siècle.</p> <p>533 Justinien, empereur romain d'Orient, envoie en Afrique du Nord une armée sous les ordres de Bélisaire qui reprend le pays aux Vandales.</p> <p style="text-align: center;">L'Algérie arabe</p> <p>699 Les Omeyyades, de Damas, envoient une armée commandée par Hassân qui bat la Kâhinna (p. 61) et conquiert le Mogreb ou « Pays du Couchant ». Les Berbères se convertissent à l'Islam.</p> <p>740 Les Berbères du Mogreb se soulèvent contre les Arabes qui doivent envoyer plusieurs expéditions pour venir à bout de cette révolte.</p> <p>772</p> <p>10^e s. Fondation d'El-Djézaïr (Alger) à l'emplacement de l'Icosium romaine.</p> <p>1051 L'Algérie est dévastée par l'invasion hillalienne lancée par le calife du Caire sur les rebelles du Mogreb. Les Beni-Hillal s'abattent sur le pays « comme une armée de sauterelles ».</p> <p>1082 Ibn-Tachfin, prince marocain de la dynastie des Almoravides conquiert le Mogreb jusqu'à Alger.</p> <p>1269 Le Mogreb est de nouveau divisé en trois pays rivaux. Au centre, le royaume de Tlemcen où règnent les Abd-El-Wadides, est en lutte presque continuelle contre les Mérinides de Fès ou les Hafcides de Tunis.</p> <p>1368 Aboul-Abbas, Seigneur de Constantine, créé une véritable Renaissance dans son pays. Il meurt en 1393 laissant un royaume restauré.</p> <p style="text-align: center;">L'Algérie turque</p> <p>1504 Les Espagnols occupent Mers-El-Kébir, Oran, Bougie et construisent devant El-Djézaïr (Alger) le Peñon qui tient la ville sous le feu de ses canons. Pour s'en libérer, les Algérois font appel aux frères Barberousse (p. 50) corsaires turcs qui s'installent en maîtres à Alger (1516).</p> <p>1510</p> <p>1541 Charles Quint échoue devant Alger.</p> <p>1682 Bombardement d'Alger par Duquesne.</p> <p>1683 Les Espagnols perdent Oran.</p> <p>1792</p> <p>1816 Lord Exmouth bombarde Alger.</p> <p>14 juin Débarquement des troupes françaises dans la presqu'île de Sidi-Ferruch.</p> <p>1830</p>	<p>Avant J.-C.</p> <p>600 Fondation de Marseille par les Phocéens.</p> <p>59-51 Conquête de la Gaule par Jules César.</p> <p>Après J.-C.</p> <p>54-58 Règne de Néron.</p> <p>313 Par l'Édit de Milan, Constantin accorde aux chrétiens la liberté du culte.</p> <p>622 La fuite (Hégire) de Mahomet chassé de La Mecque par ses adversaires marque le début de l'ère musulmane. Il mourra à Médine dix ans plus tard.</p> <p>732 Les Arabes qui ont conquis l'Espagne et envahi le Sud de la France sont vaincus à Poitiers par Charles Martel.</p> <p>800 Charlemagne est nommé Empereur d'Occident.</p> <p>9^e s. Invasions normandes.</p> <p>1053 Youssef Ben Tachfin venant du Sahara crée Marrakech et fonde, au Maroc, la dynastie des Almoravides.</p> <p>1095 Première croisade.</p> <p>1270 Mort de saint Louis à Tunis</p> <p>14-15^e s. Guerre de Cent Ans.</p> <p>1492 Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.</p> <p>1505 Règne de François I^{er}.</p> <p>1547</p> <p>1610 Assassinat de Henri IV.</p> <p>1643 Règne de Louis XIV.</p> <p>1715</p> <p>1804 Sacre de Napoléon I^{er}</p> <p>1830 Avènement de Louis-Philippe.</p>

Les grandes dates de l'Algérie française. — Les troupes françaises, qui ont pris pied en Algérie le 14 juin 1830 sur la presqu'île de Sidi-Ferruch, afin de venger un affront fait 3 ans plus tôt à notre consul, ont été amenées à étendre peu à peu leur conquête pour assurer la sécurité des territoires annexés. Nous rappelons ci-dessous les grandes dates de la pénétration française en Algérie et l'attribution progressive de la citoyenneté française aux populations berbères.

- 1830 : prise d'Alger le 5 juillet à la suite du bombardement et de l'explosion du Fort l'Empereur.
- 1831 : prise d'Oran.
- 1832 : prise de Bône.
- 1833 : prise de Bougie.
- 1835 : désastre de la Macta que nous inflige l'Émir Abd-El-Kader, puis prise de Mascara.
- 1836 : prise de Médéa et de Tlemcen.
- 1837 : par le traité de la Tafna, nous reconnaissons la souveraineté de l'Émir Abd-El-Kader sur l'Ouest algérien — prise de Constantine.
- 1839 : Abd-El-Kader proclame la Guerre Sainte.
- 1841 : Bugeaud est nommé Gouverneur de l'Algérie. Il mènera la lutte contre l'Émir et étendra les possessions françaises dans le Nord de l'Afrique.
- 1843 : prise de la Smala d'Abd-El-Kader. L'Émir se soumettra 4 ans plus tard.
- 1844 : création des Bureaux Arabes qui permettent aux officiers, délégués de l'Administration française, de connaître les milieux indigènes et les besoins des populations.
- 1848 : création des départements d'Alger, d'Oran et de Constantine.
- 1852 : la prise de Laghouat marque le début de la pénétration saharienne.
- 1865 : la nationalité française est reconnue à tous les musulmans d'Algérie. Mais, seuls peuvent devenir citoyens français ceux qui, renonçant à leur statut civil coranique demandent à être régis par la loi civile française.
- 1870 : les Juifs d'Algérie deviennent citoyens français.
- 1870-71 : insurrection de la Kabylie, Fort-National reste bloquée pendant deux mois.
- 1878 : début de la plantation intensive de la vigne sur les coteaux du Tell.
- 1882 : annexion de Ghardaïa et de la Confédération mozabite.
- 1889 : les enfants des familles d'origine étrangère, nés en Algérie, deviennent de droit citoyens français.
- 1891 : occupation d'El-Goléa.
- 1900 : occupation d'In-Salah et pénétration dans le Tidikelt.
- 1901 : le combat de Tit nous ouvre le Hoggar, les Touareg font leur soumission.
- 1911 : occupation de Djanet dans le Tassili N'Ajjer.
- 1916 : assassinat du Père Charles de Foucauld à Tamanrasset.
- 1942 : débarquement des forces alliées en Afrique du Nord. Français et Musulmans d'Algérie combattent côte à côte. Ils prennent, sous le commandement du général Juin, une part active à la campagne d'Italie et à la libération de la France.
- 1945 : soulèvement sanglant en petite Kabylie.
- 1947 : par le décret du 20 septembre, tous les musulmans d'Algérie deviennent citoyens français avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les populations de la Métropole. Ils peuvent conserver leur statut civil coranique et être régis par les droits et les coutumes liés à leur religion.
- 1955 : création du département de Bône.

Bugeaud. — De noblesse périgourdine, Bugeaud (1) est né à Limoges en 1784. A 20 ans, il entre comme grenadier dans les vélites de la Garde impériale et reçoit, à Austerlitz le grade de caporal. Colonel après les campagnes de Prusse, de Pologne et d'Espagne, il est licencié par les Bourbons, à la chute de Napoléon. Il se retire alors dans ses propriétés du Périgord et s'occupe d'agriculture. C'est en 1830 seulement, après la révolution de juillet, qu'il rentre dans l'armée. En 1840 il est nommé Gouverneur Général de l'Algérie.

Le pacificateur. — Comprenant que pour être effective la conquête de l'Algérie devait être totale, Bugeaud sait adapter son armée aux besoins de la guerre d'Afrique, et trouver la méthode qui permet la victoire ; la rendre plus légère, plus mobile, nomade pour poursuivre les nomades, créer des colonnes susceptibles de harceler et de vaincre les troupes de l'Émir. Ménageant le soldat, le nourrissant bien et partageant avec lui les fatigues de la bataille et de la vie des camps, il devient le « Père Bugeaud ». En face de lui, il trouve un grand chef arabe : Abd-El-Kader (p. 118). Une à une Bugeaud lui enlève ses places fortes et l'oblige à quitter le Tell pour les Hauts Plateaux avec toute sa smala qu'il finit par prendre par surprise au puits de Taguine (p. 73). Mais, infatigable, Abd-El-Kader poursuit la lutte et entraîne dans la guerre le sultan du Maroc que Bugeaud vainc le 14 août 1844 à la bataille de l'Isly. Il ajoute alors à ses titres héréditaires celui de Duc d'Isly.

Le colonisateur. — « La colonisation, disait Bugeaud, gardera la conquête ». Aussi, il attache plus de gloire à faire une œuvre utile à la France qu'à vaincre sur un champ de bataille et l'un de ses soucis les plus constants fut d'établir en Afrique du Nord le plus grand nombre possible de colons. L'armée même, comme au temps de Rome, fut utilisée à cette fin colonisatrice : création de routes, assèchement des marais, édification de villages, plantations, fixation au sol de « soldats-laboureurs », libérés, auxquels était allouée une somme facilitant l'exploitation rurale. En 1840, 1.500 colons seulement s'étaient établis en Algérie, pour la plupart des aventuriers ; 7 ans plus tard, au départ de Bugeaud, leur nombre atteignait 19.000.

Il s'attacha avec la même énergie à faciliter l'évolution de la population indigène : Berbères, Arabes, Turcs et Juifs, vers un mode de vie meilleur. Après leur avoir fait sentir sa force il voulut leur faire connaître sa justice et, dès 1840, pressentit l'évolution politique des indigènes et rêva de n'en faire, avec les colons d'origine européenne, qu'un seul et même peuple.

En 1847, Bugeaud, dont les difficultés avec l'Administration n'avaient jamais cessé, demanda son rappel et l'obtint. Peu de temps après, son ennemi, Abd-El-Kader, fit sa soumission et, d'ennemi vaillant, devint un loyal ami.

(1) Pour plus de détails, lire : « Bugeaud » par L. Morard (éd. de l'Encyclopédie de l'Empire français, collection des Grands Coloniaux).

LE TOURISME EN ALGÉRIE

LES SAISONS

Les saisons les plus favorables à la visite de l'Algérie sont le printemps et l'automne. Au printemps, le pays se présente sous son plus beau jour : température d'une douceur exquise, ciel limpide, hautes cimes du Djurdjura et de l'Aurès, encore blanches de neige, campagne verdoyante et couverte de fleurs. Les pistes redeviennent alors praticables et les cols routiers s'ouvrent à la circulation.

L'automne, très attrayant lui aussi, est une délicieuse prolongation de l'été dont les rigueurs se sont adoucies : les paysages revêtent alors une étrange coloration qui est l'un des plus marqués de leurs charmes.

Mais l'hiver aux longues périodes ensoleillées attire par la douceur de son climat, dans les régions présahariennes surtout, des touristes venus au-devant du printemps.

Enfin l'été connaît ses partisans, amateurs de violents contrastes d'ombre et de lumière, des pays surchauffés, des terres brûlées par le soleil d'Afrique. Les plages et les criques qui s'ouvrent sur la Méditerranée attirent alors un grand nombre de baigneurs.

CONSEILS D'HYGIÈNE

Vêtements. — Quelle que soit la saison, se munir d'habits de laine pour parer aux écarts de température. Les sous-vêtements de laine et la ceinture de flanelle sont recommandés.

Contre la réverbération intense et le vent chargé de poussières, l'usage des lunettes à verres teintés est préconisé. Dans le Sud et pendant l'époque des fortes chaleurs, le casque colonial ou le chapeau de liège à bords plats peuvent être utiles, parfois indispensables.

Alimentation. — Les légumes crus sont à éviter et, en général, les fruits qui ne se pèlent pas. L'eau potable est rare ; il est donc recommandé de ne pas se servir de l'eau des fontaines et des puits sans la faire bouillir, ou du moins la désinfecter et d'utiliser de préférence de l'eau minérale, que l'on trouve à peu près partout, ou du thé léger ; les boissons chaudes sont conseillées.

Pharmacie. — Il est nécessaire d'avoir une petite trousse contenant de la quinine et des produits spéciaux contre les piqûres d'insectes.

CONSEILS AUX AUTOMOBILISTES

L'auto en Algérie. — Lorsque les pionniers débarquèrent en Algérie, il y a plus d'un siècle, le pays n'était traversé que par de mauvaises pistes, boueuses en hiver, poussiéreuses en été, empruntées seulement par les piétons et les animaux. Tout véhicule était inconnu et les transports de marchandises s'effectuaient à dos de bourricots ou de dromadaires.

Dès le milieu du 19^e s., les fiacres et les diligences parcoururent ces pistes peu sûres et parfois creusées de profondes ornières. Sur ce réseau routier rudimentaire, les premières autos connurent une époque héroïque.

Aujourd'hui, l'Algérie est sillonnée par 20.000 km de routes principales et 43.000 km de routes secondaires ou de pistes. Les routes principales et secondaires sont comparables à celles de France.

Circulation sur route. — La plupart des grandes routes d'Algérie permettent de bonnes moyennes pour plusieurs raisons : de création récente, leur tracé et leur profil ont été étudiés pour la circulation automobile ; la propriété n'a pas empêché, comme si souvent en France, la réalisation de longues lignes droites ; la rareté des agglomérations traversées favorise grandement le maintien des vitesses élevées.

Nous conseillons pourtant au touriste de ne pas abuser de la rapidité des grandes routes. Faire tourner son moteur à plein régime sur un long parcours pourrait avoir des conséquences funestes pour les bielles. Ne vous laissez pas griser par de séduisantes lignes droites.

N'oubliez pas non plus que, si les Arabes marchent généralement sur les bas-côtés de la route, leurs animaux se montrent souvent moins respectueux du code de la route et qu'ils témoignent d'une certaine répugnance à se ranger. Soyez toujours prudents, surtout aux abords des souks de campagne qui sont, un jour par semaine, le rendez-vous des populations environnantes ou des douars dont les habitants, inconscients du danger, ne se rendent pas très bien compte des possibilités réelles de freinage d'une voiture lancée.

En dehors des périodes d'enneigement et de quelques sections qui peuvent être submergées en plaine par les eaux à l'époque des crues ou coupées par des éboulis en montagne, les routes sont praticables en tout temps. Il n'en est pas de même des pistes.

Circulation sur piste. — Pendant la saison sèche, c'est-à-dire de mai à octobre, les pistes régulièrement entretenues constituent des voies acceptables pour l'automobile. Certaines sont même tout à fait comparables à des routes non goudronnées au point de vue tracé et état du sol.

Mais la circulation sur piste exige la plus grande prudence : trous, cassis, ou « tôle ondulée », succèdent de façon imprévisible à de bonnes sections. Nous conseillons aux chauffeurs peu habitués à ce genre d'exercice de ménager autant qu'ils le pourront le moteur et la carrosserie de leur voiture, leur « moyenne » dût-elle en être affectée.

Quand arrivent les pluies, beaucoup de ces pistes deviennent impraticables, surtout sur les Hauts Plateaux et dans les régions accidentées (voir la carte Michelin n° 172). Avant de s'y engager, les touristes feront bien de s'informer de leur viabilité auprès des autorités locales, des syndicats d'initiatives, des hôteliers ou des mécaniciens. Ils éviteront ainsi de fâcheux contretemps dont le moindre serait l'obligation de faire demi-tour.

L'impraticabilité des pistes par la pluie peut être due soit à l'état du sol, détrempé, boueux et enlisant, soit à des passages à gué rendus impossibles par le grossissement des oueds.

Dans le premier cas, le pneu Michelin neige-boue « NB » permettra, sur un sol gras mais résistant, de franchir un passage délicat. Mais si les roues ont commencé à s'enfoncer dans la terre molle, le meilleur moyen d'en sortir sera de disposer, sous les roues motrices et devant elles, des pierres plates ou des branches coupées.

Les passages à gué seront toujours abordés très lentement et avec circonspection. Ils forment souvent des cassis dangereux pour les lames de ressorts, ainsi que pour les pare-chocs arrière

qui risquent de raboter le sol si la voiture est basse. Chaque fois que la profondeur d'un gué est douteuse, la prudence s'impose et le demi-tour est souvent le meilleur parti à prendre.

Pour la circulation au Sahara : au Sud de Colomb-Béchar et de Ghardaïa, voir p. 151.

Ravitaillement en essence. — Les postes d'essence sont assez nombreux en Algérie pour que le touriste n'ait généralement d'autre précaution à prendre que celle d'assurer son plein d'essence avant de s'écarter des grandes routes. Pourtant, dans les régions où les postes de ravitaillement sont très espacés, il sera prudent d'emporter une réserve d'essence suffisante pour parer à toute éventualité.

VISITE DES VILLES

La visite des quartiers indigènes des plus grandes villes, et celle des ksour et des villages ayant conservé leur aspect traditionnel constituent un des attraits d'un voyage en Algérie. C'est là qu'on découvrira, dans le dédale des ruelles, autour des fontaines et près des fondouks et des cafés maures, la vie mystérieuse de l'Islam.

Bien que certaines rues soient parfois praticables aux autos, la visite des villages ou des quartiers indigènes devra toujours être faite à pied. A leur descente d'auto, les touristes se verront probablement assaillis par une nuée de guides, grands et petits, qui se disputeront la faveur de les piloter. Les visiteurs qui hésiteraient à s'engager seuls dans les ruelles de certains quartiers arabes pourront se confier à l'un d'eux, mais ils auront soin, pour éviter toute contestation possible, de convenir du prix à l'avance.

En Algérie, le touriste peut généralement, avec l'accord du gardien, pénétrer dans les mosquées en prenant soin de se déchausser ou en marchant sur les nattes tendues à cet effet, et accéder au minaret. Les maisons et les palais arabes, à l'exception de ceux transformés en monuments publics ou musées, ne peuvent être visités que par voie de relations ou de connaissances locales.

De nombreuses boutiques sont fermées le vendredi, jour de repos des Musulmans. Le samedi, jour du sabbat, le mellah (quartier juif) est particulièrement animé.

ACHAT D'OBJET DE FABRICATION LOCALE

Comment choisir. — Le touriste perdu dans le déballage hétéroclite de certaines boutiques est exposé dans le choix de ses acquisitions à certaines erreurs.

Il devra se méfier avant tout de la pacotille d'importation qui n'a rien de commun avec l'art local. Qu'il se dise bien « que la figuration sur un objet quelconque d'un croissant, d'un sceau de Salomon, d'un palmier ou d'un chameau ne constitue pas forcément la marque d'un orientalisme de bon aloi ». Il fera bien de se munir, avant de décider de ses achats, de connaissances sommaires qui l'aideront à distinguer le meilleur du pire.

Les expositions organisées par le Service de l'Artisanat, et les objets de valeur des musées spécialisés le renseigneront sur la facture des produits vraiment locaux.

Comment acheter. — Les musulmans ou certains commerçants juifs ont souvent tendance à demander, des objets qu'ils vendent, un prix supérieur à celui qu'ils comptent en retirer finalement. Le marchandage est donc d'usage courant : soyez patient avant de conclure un achat.

Comment rapporter des objets de fabrication indigène autres que les tapis. — Si l'on prend soin, avant le départ d'Algérie, de déclarer les objets tels que couvertures, tentures, armes, bijoux, vanneries, dinanderies, broderies ou dentelles, achetés à titre de souvenirs de voyage, l'entrée en France est grandement facilitée.

Conseils aux amateurs de tapis. — Achetez de préférence les tapis revêtus de l'estampille officielle : étiquette de toile ou de coton à la marque de l'Ofalac et munis d'un plomb de garantie, ou faites-les estampiller avant de conclure un achat. Cette estampille garantit l'authenticité d'origine et la qualité des tapis.

Le touriste qui emporte avec lui un tapis d'origine algérienne n'est pas contraint à payer des taxes douanières si l'opération ne revêt pas un caractère commercial. L'estampille officielle n'est pas exigée dans ce cas précis, mais on ne saurait trop recommander au touriste d'exiger la garantie de l'Ofalac.

Dans tous les autres cas, on ne peut sortir d'Algérie des tapis non estampillés et l'on doit acquitter à l'entrée dans la Métropole une taxe légale de 25 % de la valeur du tapis.

PRINCIPALES FÊTES MUSULMANES

Les grandes fêtes traditionnelles de l'Algérie sont les fêtes nationales françaises ou les grandes fêtes religieuses de l'Islam. Ces dernières ont conservé une partie de leur éclat et intéresseront le touriste qui parcourra ce jour-là les quartiers indigènes, où l'on se complimente et l'on s'offre, de famille à famille, de menus cadeaux, des pâtisseries et des friandises.

Date des principales fêtes musulmanes :

— L'Aïd el Seghir (petite fête) est la fête du manger, le dernier jour du mois de ramadan qui est le carême des musulmans.

Elle comprend une prière solennelle et prévoit l'obligation pour chaque chef de famille de donner aux pauvres une certaine quantité de semoule. La fête est l'occasion de réjouissances domestiques qui durent 3 jours.

— L'Aïd el Kebir (grande fête) est la fête des sacrifices ou fête du mouton. Chaque chef de famille aisée sacrifie un ou plusieurs moutons qu'il égorge, la tête placée dans la direction de La Mecque, et en distribue une partie aux déshérités.

— Le Mouloud est la fête de la nativité du prophète. La nuit précédente se passe en réjouissances. Les mosquées sont illuminées.

— L'Achoura est la fête du 10^e jour (Achour = 10) du premier mois de l'année musulmane. La nuit de l'Achoura est réputée favorable aux djinns (génies). Cette fête donne lieu à de grandes réjouissances (mascarades, etc...).

en 1956	en 1957	en 1958
12 mai	1 ^{er} mai	21 avril
19 juil.	8 juil.	28 juin
17 août	6 août	27 juil.
17 oct.	6 oct.	26 sept.

VOCABULAIRE ARABE-FRANÇAIS

NOMBRES

Ouahad	un	Tessâ	neuf	Sbatâche	dix-sept
Zouj	deux	Achour	dix	Tmentâche	dix-huit
Tleta	trois	Hâdêche	onze	Tessâtâche	dix-neuf
Arba	quatre	Tnâche	douze	Achrine	vingt
Khamsa	cinq	Tletâche	treize	Ouahad-Ou-	
Setta	six	Arbatâche	quatorze	Achrine	vingt-et-un
Seba	sept	Khamstâche	quinze	Tlatine	trente
Tmenia	huit	Setâche	seize	Mia	cent
				Alf	mille

JOURS DE LA SEMAINE

(noms des souks hebdomadaires).

El had	dimanche	El khemis	jeudi
Et trine	lundi	El djema	vendredi
Et tleta	mardi	Es sebt	samedi
El arba	mercredi		

MOTS USUELS

Les mots suivis de la lettre (B) sont berbères,
(T) Tamahaq (touareg), les autres sont arabes.
Le pluriel de certains noms est indiqué en italique.

A

Adel, <i>adoul</i>	écrivain public, notaire
Adrar, <i>idraren</i> (B) ..	montagne
Agadir, <i>igoudar</i> (B) ..	forteresse
Aguelmane (B)	lac d'eau douce
Aïd, <i>ayad</i>	fête
Aïn, <i>aioun</i>	source
Aït (B)	enfants de...
Allah	Dieu
Alou	hauteur
Aoud, <i>kheil</i>	cheval
Arbi, <i>arab</i>	arabe, (campagnard)
Argoub (B)	colline
Arrem (T)	jardin
Arsa, <i>arâsi</i>	jardin
Assès, <i>assessa</i>	gardien
Azib	ferme
Arzou (B)	rocher

B

Bab, <i>bibane</i>	porte
Baïd	loin
Balek, <i>balak</i>	attention
Baraka	assez, bénédiction
Barak, <i>allahou fik</i> ..	que Dieu vous bénisse
Baroud	poudre, combat
Behar	mer
Ben, <i>beni</i>	fil de...
Besslâma	bonjour
Bezzef	beaucoup
Bir, <i>biar</i>	puits
Blad	ville, pays
Bordj	bastion

C

Cahoua	café
Caïd	chef
Casbah	citadelle
Chabet	ravin
Chaouch	planton
Chebka	filet (de pêche, réseau de petits ravins)
Chehal	combien
Cheikh	chef d'une confrérie religieuse
Cheleh, <i>Chleuh</i>	berbère
Chems	soleil
Chérif, <i>chorfa</i>	descendant du prophète
Chikha, <i>chikhate</i>	chanteuse et danseuse professionnelle
Chott	dépression fermée

Chouf	regarde, vois
Chouïa	peu, lentement
Chta	pluie

D

Dar	maison
Daïa	dépression humide
Dechra	village
Dehar	dos, crête
Derri, <i>drâri</i>	enfant
Dir	poitrail
Djamâ, <i>djouamaa</i> ..	mosquée
Djebel	mont, montagne, massif
Djedid	jeune, neuf
Djellaba	manteau à capuchon
Djemaa	assemblée
Djemel	dromadaire
Djenane	jardin
Djich	bande de brigands
Djinn	génie
Djorf	berge escarpée, falaise
Douar, <i>douaouir</i>	agglomération de huttes

E

Erg	région de dunes
-----------	-----------------

F

Fabor (mot d'origine espagnole)	pourboire
Fech-fech	zone de sable très mou
Fellah, <i>fellaha</i>	cultivateur
Fissa	vite
Fkih, <i>foukaha</i>	jurisconsulte, instituteur coranique
Flous	argent monnayé
Foggara	canal souterrain d'irrigation
Fondouk	auberge, entrepôt pour marchandises
Foum	bouche, débouché d'une vallée dans une plaine

G

Gaada, gadget	plateau
Gara ou garet, <i>gour</i> ..	mamelon isolé
Gourbi	hutte
Guelta (T)	point d'eau permanent
Guemira	petite pyramide de pierres jalonnant la piste

VOCABULAIRE ARABE-FRANÇAIS (fin).

H

Habous	fondation pieuse
Haïk	voile dont les femmes se couvrent le visage
Hallouf	porc
Hamar, hemir	âne
Hamada	plateau désertique, caillouteux
Hamam	bain
Hamri	terre rouge
Haouch	ferme
Harka	expédition militaire
Harrem	appartement des femmes
Hassi	puits

I

Imi, imiouene (B)	bouche, porte
In cha Allah	si Dieu l'a voulu
Irhir (B)	épaule, crête

K

Kantra	pont
Kebir, kebar	grand
Kechla	caserne, citadelle
Kef	rocher
Kelb, klab	chien
Khang, kheneg	défilé
Khoubz	pain
Koubba	coupole, mausolée
Koudia	mamelon
Ksar, ksour	village fortifié

L

La	non
Labès alik	allez-vous bien

M

Ma	eau
Makhzen	gouvernement
Mansour	victorieux
Marsa	port
Mechoui	mouton rôti
Mechra	gué
Médersa	collège musulman
Médina	ville indigène
Mehalla, mehall	colonne expéditionnaire
Melh	sel
Mellah	quartier juif
Menna	par ici
Merdja	marais
Mezziane	beau bon, bien
Mihrab	niche généralement décorée indiquant la direction de la Mecque, dans un édifice religieux
Minbar	chaire à prêcher
Magreb	pays du couchant
Mokhazni, mokhaznia	milicien du makhzen
Moudden	muezzin (celui qui appelle du haut du minaret les fidèles à la prière)
Mousssem	fête religieuse locale célébrée en l'honneur d'un saint

N

Naïls	sandales pour marcher dans le sable
Naou	pluie
Nosrani	chrétien

O

Ouakha	d'accord, oui
Oued	cours d'eau
Oulad, ouled	enfants de... (nom de tribu)

R

Ras	tête, cap, sommet
Redjem	petite pyramide de pierres jalonnant la piste
Rhaba	forêt
Rhar	grotte, caverne
Riad	jardin à l'intérieur d'une maison
Ribat	couvent fortifié
Roumi	chrétien

S

Saha	merci
Sahel	rivage, littoral
Sebbala, sebbil	fontaine
Sebkra	lac salé
Sedd, sedoud	barrage, versant de montagne
Seghir	petit
Seguia	canal d'irrigation
Sidi	s'emploie devant le nom d'un saint, d'un noble et de toute personne en signe de politesse
Sir	va-t-en
Sokhra, skhour	saillie rocheuse
Sokhâr	sucre
Souk	marché

T

Talaa	montée
Taleb, tolba	étudiant
Teniet ou teniat	col
Tikiout (B)	euphorbe, cactœde, dont la tige renferme un suc laiteux très caustique
Tirs	terres noires
Tit (B)	source
Tizi (B)	col
Touil, toual	long
Trik	route, piste

Z

Zaouïa	école coranique ou hospice dépendant d'une confrérie religieuse
Zellige	mosaïque de céramique émaillée

Les termes faisant l'objet d'un texte explicatif sont cités à l'Index alphabétique, pages 169 et 170.

LA TABLE ET LES VINS

La table. — L'influence française a été prépondérante dans l'évolution de la cuisine en Algérie. De nos jours, la presque totalité des restaurants est de caractère européen.

La cuisine locale n'en subsiste pas moins avec tout son pittoresque. Le mouton, viande traditionnelle de l'Islam, y domine avec les légumes et les fruits que le pays produit en abondance (agrumes et figues en particulier, dattes dans le Sud). Les mets, relevés de nombreuses herbes aromatiques et souvent de piment, laisseront au touriste un souvenir marquant.

Voici les spécialités les plus couramment offertes aux voyageurs (leur préparation varie sensiblement d'une région à une autre) :

- la **pastilla**, pâte feuilletée farcie de poulet, pigeon et œufs, saupoudrée de sucre qui se consomme au début du repas ;
 - le **méchoui**, mouton ou agneau rôti sur les braises ;
 - les **tagines**, ragoûts de mouton, de bœuf, de poulet, de poisson ;
 - le **couscous**, semoule gonflée et cuite à la vapeur, à laquelle on ajoute différents légumes dont les pois chiches. Il se sert arrosé d'un bouillon auquel chacun ajoute une très petite quantité d'une sauce épicée (arissa). Base rituelle du repas arabe, il accompagne souvent les ragoûts.
- On trouve aussi en abondance gâteaux et sucreries. Les plus connus sont les « cornes de gazelles » à base d'amande. On peut se les procurer chez les pâtisseries indigènes ou auprès des marchands ambulants qui proposent également toute une gamme de beignets ou de poissons frits.

Les vins. — L'Algérie, où le thé à la menthe est la boisson courante de la majorité de la population (la religion musulmane interdit les boissons alcoolisées) n'en est pas moins un des tout premiers pays mondiaux producteurs de vins.

L'importance de la production ne nuit pas à la qualité et nombreux sont les crus qui retiendront l'attention des touristes amateurs de vins bien constitués, de belle coloration et fruités.

Les vins rouges sont les plus connus et représentent les 4/5 de la production, mais les rosés et blancs sont également très appréciés.

Le vignoble qui s'élève sur les collines côtières, et surtout celui des collines qui dominent au Sud les plaines intérieures, produit des vins parmi lesquels on distingue :

- les vins ordinaires, produits en plaine et sur les bas coteaux du littoral qui fournissent le vin de consommation courante et les bons vins de table (vins du Sahel d'Alger, par exemple) ;
- les vins délimités de qualité supérieure : vins réputés, parfois d'une grande finesse, récoltés à des altitudes variant de 500 à 1.200 m. Il convient de citer, dans la région d'Alger, ceux de Médéa, du Haut-Dahra, des coteaux des Zaccar, d'Aïn-Bessem, et de Bouira ; dans la région d'Oran, ceux du Haut-Dahra oranais, de Mascara, de l'oued Imbert-Lauriers Roses, d'Aïn-El-Hadjar et de Tlemcen ;
- les vins de liqueurs et mistelles sont surtout recherchés pour la fabrication des apéritifs.

QUELQUES LIVRES

Les monographies concernant une localité ou une curiosité sont citées au nom intéressé de la p. 48 à la p. 168.

Ouvrages généraux - Géographie

- CAPOT-REY (R.) : Le Sahara Français (Paris, Presses Universitaires de France).
CLEAC'H (A.), ESQUER (G.), AUDISIO (G.) : Visages de l'Algérie (Paris, Horizons de France).
DESPOIS (J.) : l'Afrique du Nord (Paris, Presses Universitaires de France).
LARNAUDE (M.) : Algérie (Paris, Berger Levrault).
L'Algérie Contemporaine, publié par le Gouvernement Général de l'Algérie.

Histoire - Art - Folklore

- ALBERTINI (E.), MARÇAIS (G.) YVER (G.) : l'Afrique du Nord française dans l'Histoire (Lyon, Archat).
ALZONNE (L.) : l'Algérie (Paris, Nathan).
BERQUÉ (A.) : l'Algérie, Terre d'Art et d'Histoire (Gouvernement Général de l'Algérie).
BERTHIER (A.) : l'Algérie et son passé (Paris, Picard).
ESQUER (G.) : Histoire de l'Algérie (Paris, Presses Universitaires de France, coll. : « Que sais-je ? »).
GAUTHIER (E. F.) : Mœurs et coutumes des musulmans (Paris, Payot).
MARÇAIS (G.) : l'Art de l'Islam (Paris, Larousse).
MARÇAIS (G.) : Manuel d'Art musulman (4 volumes), (Paris, Picard).
MARÇAIS (G.) : l'Architecture musulmane d'Occident (Paris, Arts et Métiers Graphiques).
ROUSSET (C.) : La Conquête de l'Algérie (Paris, Plon).

Paysages et Tourisme

- ESQUER (G.) : Alger (Grenoble, Arthaud).
ISNARD (H.) : l'Algérie (Grenoble, Arthaud).
HAMIN (Ch.) : Algérie... Terre de Lumière (Paris, Alsatia).
OGRISEK (D.) : l'Afrique du Nord (Paris, Odé).
POTIER (P.) : Le Sahara (Grenoble, Arthaud).
Guide du Tourisme au Sahara (Schell, Alger).

Littérature

- EBERHARDT (I.) : Dans l'ombre chaude de l'Islam (Paris, Fasquelle).
Au Pays des sables (Paris, Sorbot).
MOULOUD (Mamery) : La colline oubliée (Paris, Plon).